Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 61 (1997) Heft: 241-242

Artikel: Langue et société : l'exemple de entor en ancien français

Autor: Lagerqvist, Hans

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LANGUE ET SOCIÉTÉ: L'EXEMPLE DE *ENTOR* EN ANCIEN FRANÇAIS

Les philosophes du langage regardent le plus souvent le langage humain comme un miroir de la réalité. Dans l'Antiquité, l'enseignement de Socrate est un exemple de cette façon de concilier ce que dit l'homme avec ce qui l'entoure, et les philosophes médiévaux vont reprendre la même idée⁽¹⁾. Au XVIII^e siècle, on la retrouve dans les *Remarques sur la grammaire générale de Port-Royal* du grammairien Duclos, et même Rousseau, visiblement influencé par celui-ci, la fait sienne, du moins en partie, dans son *Essai sur l'origine des langues*⁽²⁾. Au siècle où nous vivons, A. Meillet s'en est fait l'avocat dans *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, et L. Wittgenstein a pris la même position dans son *Tractatus Logico-Philosophicus* de 1921⁽³⁾. Mais si l'on a été quasi unanime pour affirmer le bien-fondé de ce principe général, les philosophes et les linguistes ne tirent pas toujours les conséquences pratiques de ce qu'ils avancent. Il y a cependant des

⁽¹⁾ Voir l'introduction de Philosophy of Language d'A. P. Martinich (éd.), pp. 3-4.

⁽²⁾ Publiées en 1754, une centaine d'années après la parution de la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, les Remarques de Duclos sont un commentaire linguistique perspicace sur l'ouvrage d'Arnauld et de Lancelot (dans l'édition de leur ouvrage dont nous nous servons, les Remarques de Duclos ont été insérées en commentaire après chaque chapitre). En ce qui concerne le rapport entre langue et réalité, Duclos s'exprime en ces termes (page 11 de l'édition en question de la Grammaire générale et raisonnée): «Ce serait la matière d'un examen assez philosophique, que d'observer dans le fait, et de montrer par des exemples combien le caractère, les mœurs et les intérêts d'un peuple influent sur sa langue.». Quant à Rousseau, il consacre le chapitre XX de l'Essai sur l'origine des langues à la même question. L'influence de Duclos y est manifeste, et Rousseau ne cache pas que ce sont ses Remarques qui lui ont inspiré le chapitre en question. Rousseau se contente cependant d'étudier le rapport entre les formes de gouvernement et la langue.

⁽³⁾ Voir pour Meillet *op. cit.*, p. 448, et, pour Wittgenstein, Martinich, *loc. cit.* Chez Meillet, on lit (la citation provient d'un passage où il est question du changement de langue): « ...le changement de langue n'est ni la seule ni peut-être la principale des causes qui déterminent les innovations linguistiques: la différence des habitats, des conditions matérielles d'existence, de l'étendue des groupes sociaux, des institutions a sans doute contribué à provoquer des développements divergents d'un seul et même idiome...». – On consultera également, pour le rapport entre langue et société dans des sociétés illettrées, l'article fort intéressant de J. Goody et de I. Watt, The Consequences of Literacy, in P. P. Giglioli (éd.), *Language and Social Context*, pp. 313-314.

exceptions, comme la linguiste anglaise Th. Bynon. Quand elle signale que c'est le lexique (the lexicon) d'une langue qui est le plus exposé à l'influence de la culture des sujets parlants, elle met décidément le doigt sur un fait important. Bynon énumère aussi trois procédés par lesquels le lexique est adapté aux besoins des locuteurs: introduction de mots d'emprunt, utilisation de modèles pour faire des calques sémantiques et extension ou modification sémantiques⁽⁴⁾. En supposant que, par lexique, Bynon entende les mots lexicaux d'une langue, les sémantèmes d'après la terminologie de Ch. Bally, ce sont donc les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes qui subissent les premiers l'influence du milieu où ils sont utilisés(5). Cette influence ne peut-elle pas aller au-delà des mots lexicaux et modifier même le contenu sémantique des mots grammaticaux? Bynon ne semble pas exclure une telle possibilité, mais son exposé ne va pas si loin. Dans ce qui suit, nous tâcherons de répondre, du moins partiellement, à cette question en faisant une analyse sémantique de entor, à la fois adverbe et préposition dans l'ancien français, et, par conséquent, à cheval sur les catégories des mots lexicaux et des mots grammaticaux. Nous essaierons, pour être plus précis, de montrer que, sémantiquement, entor a en partie été façonné d'après la structure de la société médiévale.

Entor n'est pas seul à être tantôt adverbe, tantôt préposition dans l'ancien français. Dans ce groupe de mots invariables ayant deux destinations grammaticales, il faut ranger également avuec, arriere, derriere, dedenz, desor, desoz et enmi, pour n'en mentionner que quelques-uns⁽⁶⁾. Certains de ces mots à

⁽⁴⁾ Voir *Historical Linguistics*, pp. 63 et 216-239. Bynon écrit, entre autres, p. 63: «It must not... be forgotten that the lexicon is the part of a language which has the most direct links with the spiritual and material culture of its speakers and that semantic developments may only be comprehensible by reference to the cultural background.». On retrouve à peu près les mêmes conclusions chez V. Väänänen qui, dans son *Introduction au latin vulgaire*, insiste également sur le rapport entre langue et culture. Voir la troisième partie de l'ouvrage, notamment pp. 75, 81-82 et 96-98. On lit, p. 75: «C'est dans le vocabulaire que se manifeste le mieux le renouvellement d'une langue...», et, pp. 81-82, Väänänen souligne l'importance des facteurs sociaux et ethniques dans l'évolution du vocabulaire.

⁽⁵⁾ Les mots lexicaux et les mots grammaticaux sont discutés dans M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul, Grammaire méthodique du français, p. 536, et les sémantèmes et les signes (ou ligaments) grammaticaux dans Ch. Bally, Linguistique générale et linguistique française, pp. 113 et 288-289. Nous simplifions un peu ce que disent ces savants. Riegel et alii parlent en réalité de morphèmes lexicaux et grammaticaux, et le sémantème de Bally peut se réduire à un radical ou être un mot entier. Les morphèmes grammaticaux de Riegel et alii correspondent aux signes (ligaments) grammaticaux de Bally.

⁽⁶⁾ Voir au sujet des mots invariables faisant fonction aussi bien d'adverbes que de prépositions G. Zink, *Morphologie du français médiéval*, pp. 235-241, et G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, pp. 327-328.

double fonction ont gardé jusqu'à aujourd'hui leur caractère grammatical primitif, ainsi, par exemple, avec et derrière. Car on peut très bien regarder avec et derrière comme des adverbes dans des phrases comme celles-ci: Il a pris mon manteau et s'en est allé avec. - Le chameau était lancé [...]. Quatre mille Arabes couraient derrière. - Maman dévorait des yeux son mari et nous avec⁽⁷⁾.

La première attestation de *entor* est fournie par la strophe XV de la Passion du Christ (Passion). Ce sont les deux derniers vers (59-60) de cette strophe qui, au sujet de la ville de Jérusalem (t' au vers 59), disent: il tot entorn t'arberjaran/et a terra crebantaran, phrase que l'éditeur du texte, D'A. S. Avalle, traduit par «tutto intorno essi ti assedieranno e ti raderanno al suolo». Il ne fait aucun doute que, dans ce vers, entorn, forme archaïque de entor (cf. ci-dessous l'étymologie de entor), est un adverbe et que c'est justement par «intorno», «autour», qu'il faut le traduire(8). Entor préposition se rencontre pour la première fois au vers 2092 de la Chanson de Roland (Roland), signifiant alors «autour de». Le vers en question fait partie de la laisse CLV, qui raconte la bataille où est blessé l'archevêque Turpin. Celui-ci laisse toutefois bon nombre de morts sur le champ de bataille: Tels .IIII. cenz i troevet entur lui, nous confie l'auteur en parlant de l'empereur – le sujet de troevet – observant Turpin - lui à la fin du vers⁽⁹⁾. Dans ce qui suit, nous regarderons les sens «autour» et «autour de» comme les sens primitifs de entor adverbe et de entor préposition respectivement.

Comment le TL, notre source lexicographique principale à côté du Gdf., traduit-il ces sens primitifs de *entor*? Pour ce qui est de l'adverbe, l'article *entor* le rend par «in der Runde», «ringsum(her)», et, dans le même article, la préposition est traduite par «um..herum». En second lieu, l'article fournit pour la préposition les traductions «bei» et «in der Nähe von». Pour l'adverbe, l'article ne mentionne cependant pas de sens qui y corresponde. Cela est *grosso modo* en accord avec notre propre expérience. Dans les textes que nous avons dépouillés, on trouve des exemples de *entor* préposition signifiant ou pouvant signifier «bei» ou «in der Nähe von», tandis que l'adverbe se soustrait dans la plupart des cas (mais pas dans tous) à une interprétation analogue. Quant à la

⁽⁷⁾ Les phrases en question ont été empruntées à M. Grevisse, *Le bon usage*, § 992. Cette grammaire considère cependant *avec* et *derrière* utilisés de cette façon comme des prépositions à régime implicite.

⁽⁸⁾ Voir pour la première attestation de *entor* adverbe le *FEW*, t. 13, article *tornare*, p. 52. – *Passion* est citée d'après le texte et la traduction publiés par D'A. S. Avalle dans *Cultura e lingua francese delle origini nella «Passion» di Clermont-Ferrand*, pp. 100 et 128.

⁽⁹⁾ Voir le *FEW, ibid.*, pour la première attestation de *entor* préposition – Nous citons *Roland* d'après l'édition de C. Segre.

préposition, à notre tour, nous traduirons *in der Nähe von* par «auprès de» et, nous appuyant sur la définition proposée pour l'ancien français par l'article *tornare* du *FEW*, «dans l'intérieur de», «chez», nous traduirons *bei* par «au logis de»⁽¹⁰⁾. Comme on le sait, la préposition allemande peut signifier «chez», «au logis de»⁽¹¹⁾. Dans l'analyse qui suit, nous supposerons donc que, en français moderne, les définitions que fournit le TL en second lieu correspondent à «auprès de» et à «au logis de» respectivement. Le premier – et, par conséquent, le plus vieil exemple – qu'en présente le TL a été emprunté à *Érec et Énide (Érec)*: *Tant ai* antor vos *sejorné Que je me sant fort e delivre*. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin au syntagme prépositionnel (SP) *antor vos* pour préciser le sens de son déterminé (voir l'exemple (37)).

Il est vrai que l'article *entor* du Gdf. fournit également, pour *entor* préposition, à côté de «autour de», la définition «chez»⁽¹²⁾. Or, comme les exemples que cite le Gdf. demandent une analyse particulière, nous nous abstenons pour le moment de commenter cette définition, quitte à en reparler plus bas (voir sous 3. nos exemples (46-47)).

Nous avons supposé dans ce qui précède que le sens primitif de *entor* adverbe est «autour», celui de *entor* préposition, «autour de». Le sens présenté par l'adverbe et la préposition quand ils apparaissent pour la première fois dans des textes littéraires, autrement dit, dans *Passion* et *Roland*, est un argument en faveur de cette conclusion. Un autre est fourni par l'étymologie. *Entor* semble, en effet, provenir du SP *in tornu*, formation qui date peut-être de l'époque gallo-romane et dans laquelle l'élément nominal *tornu* a dû signifier «tour» (m.), «rond»⁽¹³⁾. Si *entor* préposition présente également d'autres sens en ancien français, ceux-ci doivent être secondaires.

Si, vu son sens primitif, on accepte facilement que *entor* préposition ait développé le sens «auprès de», le sens «au logis de» peut surprendre. En effet, comme on vient de le voir, au point de vue étymologique, *entor* – contraire-

⁽¹⁰⁾ Le FEW, ibid.

⁽¹¹⁾ La traduction «bei» du TL n'était pas tout à fait heureuse, vu la polysémie de cette préposition. Cf. à ce sujet notre ouvrage *La préposition* chiés *en ancien français*. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des Xe, XIe, XIIe et XIIIe siècles, p. 200, note 191.

⁽¹²⁾ Voir le Gdf., t. 3, p. 269.

⁽¹³⁾ L'étymologie de *entor* est étudiée dans F. de La Chaussée, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, p. 324, et E. Gamillscheg, *Historische französische Syntax*, p. 312. Voir aussi à ce sujet le *FEW*, t. 13, article *tornare*, p. 77. Le *FEW* regarde l'élément nominal de *in tornu* comme un substantif déverbal formé sur *tourner*.

ment, d'ailleurs, à la préposition *chiés* – n'a aucun rapport avec des concepts comme «logis» ou «maison»⁽¹⁴⁾. Si toutefois *entor* préposition pouvait signifier «au logis de» – et nous n'en sommes pas tout à fait convaincu – un tel sens a dû naître par l'intermédiaire d'un autre. Nous continuerons cette discussion sous 2.

Dans les œuvres littéraires que nous avons dépouillées, entor préposition signifie ordinairement «autour de» et entor adverbe «autour». On ne s'attendait du reste à rien d'autre. De temps en temps, cependant, ce sont les définitions données par le TL en second lieu pour entor préposition, et que nous avons traduites en français moderne par «auprès de» et «au logis de», qui conviennent ou qui paraissent convenir à l'interprétation de tel ou tel déterminé de syntagme. L'analyse que nous allons entreprendre portera sur ces deux définitions de la préposition, et, en même temps, nous essaierons de déterminer si entor adverbe peut être défini d'une façon analogue, autrement dit, s'il y a réciprocité sémantique entre la préposition et l'adverbe. Nous soumettrons à l'étude 44 SP ayant comme déterminé entor préposition et comme déterminant un nom ou un pronom (les exemples (1-28), (31-33) et (35-47)), ainsi que deux occurrences d'une expression contenant entor adverbe (les exemples (29-30)). En plus, quatre SP dont le déterminé est la locution prépositive d'entor seront analysés (les exemples (48-51))(15). Insistons sur le fait que, dans les SP, que le déterminé soit entor ou d'entor, les déterminants nominaux et pronominaux désignent toujours une personne. Nos exemples proviennent en principe de textes que nous avons dépouillés et qui datent des XIIe et XIIIe siècles, mais un nombre restreint d'entre eux ont été fournis par l'article entor du Gdf. ((46-47) et (51))⁽¹⁶⁾. Faisons remarquer que nos exemples

⁽¹⁴⁾ La préposition *chiés*, *chez* en français moderne, remonte probablement aux SP du latin vulgaire *ad casa* et *in casa*. Voire notre ouvrage précité sur la préposition *chiés* en ancien français, pp. 58-61.

⁽¹⁵⁾ Notre définition du terme *locution prépositive* est celle qu'on retrouve dans notre ouvrage précité, p. 11, à savoir: «Un groupe de mots qui, au point de vue syntaxique, fonctionne comme une préposition, mais dont le noyau est, dans la plupart des cas, plus ou moins autonome au point de vue sémantique». Voir pour un classement des locutions prépositives Riegel *et alii*, *op. cit.*, pp. 369-370. Ces linguistes se servent cependant du terme *locution prépositionnelle*.

⁽¹⁶⁾ Pour analyser *entor*, nous avons recouru au corpus composé de 42 œuvres littéraires dont, précédemment, nous nous étions servi pour étudier la préposition *chiés*. Ce corpus, nous l'avons augmenté d'une œuvre littéraire, *Érec*. Dans la bibliographie, sections 1.1. et 1.2., nous n'avons cependant fait état que des œuvres qui ont été mentionnées dans le présent article. Quant à la composition du corpus complet, nous renvoyons le lecteur à notre ouvrage précité, pp. 18-19, 36-39 et 219-221. – Dans cet article, nous n'avons pas l'intention de passer en revue toutes les occurrences de *entor* ou de *d'entor* fournies par notre corpus et qui demandent une ana-

n'apparaissent pas en ordre chronologique, le facteur temps ne jouant, autant que nous puissions en juger, aucun rôle dans notre analyse. Bien au contraire, ce sont des considérations sémantiques qui ont régi leur ordre d'apparition.



1. Entor signifiant «dans l'entourage (de)»

L'analyse de nos textes nous suggère parfois que entor préposition signifie non pas «auprès de» ou «au logis de», mais plutôt «dans l'entourage de»(17). Plusieurs raisons nous portent à tirer cette conclusion et à préconiser une telle interprétation. D'abord, dans les passages concernés, il est question de personnes dont il y a lieu de penser qu'elles se trouvent dans l'entourage d'une autre, celle-ci étant plus haut placée que celles qui semblent l'entourer. Ainsi, une différence de rang social sépare la personne qui paraît être entourée de celles qui paraissent composer son entourage. Au point de vue syntagmatique, la personne entourée est le déterminant du SP. Les exemples qui vont suivre montreront que celle-ci est dans la plupart des cas un empereur, un roi ou un noble, autrement dit, quelqu'un qui, étant donné son rang, se doit d'avoir un entourage. En allemand, on traduirait sans doute par «in der Umgebung von» ou «in die Umgebung von», selon le verbe auquel est joint le SP. Le premier exemple que nous avons choisi pour illustrer cet emploi de entor provient de La Mort le Roi Artu (Mort Artu) (36: 52-56). Lancelot est devenu l'objet de la haine de la reine Guenièvre, et, le séjour à la cour du roi Arthur lui étant désormais impossible, Bohort, cousin de Lancelot, dit à la reine:

(1) ... nos querrons tant mon seigneur [sc. Lancelot] que nos le trouverons, se Dieu plest; et quant nos l'avrons trové, nos demorrons en cest païs, se il li plest, entor aucun haut home.

Lancelot et ceux qui le suivent (autrement dit, son entourage à lui; voir l'exemple (19) ci-dessous) vont donc se joindre à quelque homme important

lyse approfondie. Nous nous sommes contenté de reproduire ici, avec leur contexte immédiat, d'abord celles qui, au point de vue sémantique, nous paraissent les plus limpides et qui, par conséquent, sont les plus accessibles à l'analyse; ensuite, celles qui semblent parler en faveur de l'établissement d'un nouveau sens ou qui paraissent mettre en cause un sens jusqu'ici accepté.

⁽¹⁷⁾ Nous entendons, avec *Le Grand Robert de la langue française*, t. 3, par *entourage* «Ensemble des personnes qui entourent habituellement quelqu'un, et vivent dans sa familiarité.». Ainsi, aux XII^e et XIII^e siècles, comme le montrent nos exemples, l'entourage pouvait correspondre à une cour royale ou seigneuriale, ou bien à la *maisniee* médiévale.

du pays. Traduire, avec le TL, entor en français moderne par «auprès de» ou «au logis de» serait possible, mais nous pensons que la traduction «dans l'entourage de» rend d'une manière plus exacte le sens de la préposition dans le SP en question, où le déterminant est aucun haut homme. Sans doute, de l'entourage du roi Arthur, vont-ils passer à celui d'un autre personnage ayant un rang supérieur au leur. C'est également dans Mort Artu (166: 4-8) que nous avons trouvé l'exemple suivant. Gauvain y est en train de recommander au roi Arthur de faire revenir Lancelot. Vu que le déterminant du SP, vos, se rapporte justement à ce roi et qu'il y a donc une différence de rang entre lui et ceux qui doivent l'entourer, la préposition se traduit le mieux, selon nous, par «dans l'entourage de», quoique ni «auprès de» ni «au logis de» ne soient impossibles.

(2) Sire, se vos avez perdu Lancelot par ma folie, si le recouvrez par vostre savoir; que legierement le porroiz atrere *entor vos*, se vos voulez, car ce est li plus preudom que ge onques veïsse et li plus deboneres del monde...

Dans le même roman, l'interprétation «dans l'entourage de» convient, à notre avis, également à l'occurrence suivante de la préposition. Elle apparaît ici dans le SP *entor moi* (30: 53-58):

(3) Ce vos dirai ge bien, fet li rois; il vint l'autre jor a moi et si me dist que il se mervelloit moult conment j'avoie le cuer de tenir Lancelot *entor moi* qui si grant honte me fesoit comme de moi vergoignier de ma fame...

Dans (3), il serait possible de rendre *entor* par «auprès de» ou «au logis de», mais, vu que le déterminant de la préposition, *moi*, se réfère à un roi, la meilleure interprétation nous paraît être «dans l'entourage de». Les exemples (4-5), que nous avons empruntés au roman *Merlin* de Robert de Boron (39: 29-31 et 39: 41-43 respectivement), fournissent, si nous avons bien interprété le texte, deux autres attestations du même sens. Dans (4), le roi Pandragon et son frère Uter s'efforcent de retenir Merlin à cause de ses dons étonnants, et, dans (5) Uter fait un nouvel essai avec la même intention.

- (4) Lors le prient li frere ambedui que por Dieu... remeingne entor els.
- (5) Et por ce que je sai que vos estes si prodome et si saige, voudroie je que vos fussiez *entor mon seingnor mon frere*.

Traduire ici *entor* par «auprès de» ou «au logis de» n'est pas exclu, mais, étant donné la différence de rang qui sépare Merlin des frères royaux, nous préférons, dans les deux cas, rendre la préposition par «dans l'entourage de». L'exemple (6) provient du paragraphe 271 de *La Conquête de Constantinople (Conquête)*. Villehardouin raconte comment l'empereur Alexis attire sournoi-

sement l'empereur Morchufle dans un piège et lui fait arracher les yeux de la tête, ce qui a les conséquences suivantes:

(6) Et quant ce oïrent cil de l'ost l'empereor Morchufle, si se desconfissent et tornent en fuie, li un ça et li altre la; et de tels i ot qui alerent a l'empereor Alexi et li obeirent conme a seignor et remestrent *entor li*⁽¹⁸⁾.

Ainsi, l'empereur Morchufle mis hors de combat, quelques-uns de ses partisans l'abandonnent pour se joindre à l'empereur Alexis, et le chroniqueur nous apprend dans (6) que ceux-ci li obeirent conme a seignor. Il faut sans doute comprendre qu'ils lui ont juré fidélité comme des vassaux à leur suzerain. Cette relation de vassalité qui, selon toute probabilité, s'établit ainsi entre ceux qui ont déserté le camp de Morchufle et Alexis nous fait traduire le SP entor li par «dans son entourage». Nous rejetons donc, comme n'étant pas suffisamment précise, la traduction «auprès de» qu'en fait E. Faral dans son édition de Villehardouin⁽¹⁹⁾. L'Escoufle de Jean Renart est celui de nos textes qui nous a apporté le plus grand nombre d'occurrences de entor pouvant revêtir les sens donnés en second lieu par le TL. Nous en avons, en effet, repéré dix. Pour le moment nous nous contenterons d'analyser six de ces occurrences pour revenir plus loin aux autres. Dans les exemples qui suivent, la traduction «dans l'entourage de» cadre, selon nous, mieux avec le contexte que «auprès de» ou «au logis de». Après la mort de son père, Guillaume, le héros du roman, a perdu toute influence auprès de l'empereur, celui-ci ayant trouvé «de nouveaux conseillers». Nous citons les vers 2658-2663:

(7) Or est Guilliaumes remés seus

En la cort a petit d'amis; (v. 2659)

Et l'emperere i a ja mis (v. 2660) Entor lui noviax conseilliers, (v. 2661)

Les traïtors, les losengiers (v. 2662)

Qui jadis li fisent tans maus.

Si la cour de l'empereur est mentionnée au vers 2659, ensuite reprise au moyen de *i* au vers 2660, cela ne fait que renforcer l'impression que *entor* se rapporte à l'entourage du souverain. La tautologie née de la juxtaposition

⁽¹⁸⁾ Quant au déterminant *li* du SP *entor li*, il est dû à une confusion phonétique de *lui* et de *li* datant du début du XIIIe siècle. La conséquence de cette confusion est que, souvent, ces formes sont mises l'une pour l'autre dans les textes médiévaux. Ainsi, on trouvera dans notre exemple (21) ci-dessous, comme dans (6), un *li* masculin (SP *entor li*) et, dans (26) et (49), un *lui* féminin (SP *entor lui* et *d'entor lui*). Voir à ce sujet K. Togeby, *Précis historique de grammaire française*, § 102:8, Moignet, *op. cit.*, p. 38, et de La Chaussée, *op. cit.*, p. 77.

⁽¹⁹⁾ Voir l'édition en question, t. 2, p. 81.

de *i* et de *Entor* dans la même proposition (vv. 2660-2661) s'explique sans doute comme une licence poétique. Quelques lignes plus loin, on lit (vv. 2676-2679):

(8) Or est l'emperere malmis Qui *entor lui* les a atrais: (v. 2677) Mix li venist qu'il se fust trais .I. des ex...

Le CR atone *les* du vers 2677 de (8) se rapporte aux «conseillers, traîtres et flatteurs» des vers 2661-2662 de l'exemple précédent. Comme dans celui-ci, on traduit, à notre avis, dans (8), le mieux la préposition en faisant allusion à l'entourage de l'empereur. Lorsque, plus loin, Guillaume est devenu comte de Normandie, on apprend, à propos de sa personne, entres autres, ce qui suit (vv. 8486-8489):

(9) Bien trait a l'esclate et al lin Dont il issi, ci n'a que dire, N'onques n'ot mautalent ne ire Vers home qui fust entour lui. (v. 8489)

Guillaume avait donc la vertu de ne pas se mettre en colère contre ceux qui étaient entour lui (v. 8489). Pensant qu'il ne s'agit guère de personnes qui s'y trouvaient fortuitement, nous préférons dire «dans son entourage». Sans doute les seigneurs de l'époque ne se gênaient-ils pas pour abuser de leur situation et rudoyer leurs subordonnés. Dans (10), le comte de Saint-Gilles recommande à son épouse de faire venir Aélis, qui est du reste la bien-aimée de Guillaume, pour qu'elle devienne sa pucele, autrement dit, sa «demoiselle d'honneur»(20). Dans (11), des messagers envoyés par le comte et la comtesse de Saint-Gilles proposent à Aélis et à sa compagne de venir les voir, mais, étant donné la raison de leur déplacement, il est évident qu'il ne s'agit pas d'une visite de politesse. Comme, dans (10-11), ce qu'ont à communiquer aux jeunes femmes les messagers est une sorte d'offre d'emploi, et qu'il semble bien qu'on veuille qu'elles viennent s'incorporer à une hiérarchie de cour, nous attribuons à la préposition le sens «dans l'entourage de», «au logis de» et «auprès de» convenant moins bien eu égard au contexte. Nous citons les vers 5948-5953 et 6002-6005 respectivement de L'Escoufle. Dans (10-11), le CR atone li des vers 5948, 5950 et 6002, et, dans (10), le CR tonique li du vers 5949 se rapportent à Aélis. Dans (11), les CS ele et il du vers 6002 se réfèrent au comte et à la comtesse de Saint-Gilles, ce qui est également le cas du CR tonique aus au vers 6005.

⁽²⁰⁾ Voir pour les sens de *pucele* la même entrée du TL.

Mandés li qu'ele viegne cha	(v. 5948)
Et s'amaint o li sa compaigne.	(v. 5949)
Si li priés qu'ele remaigne	(v. 5950)
Entor vous, s'ert vostre pucele	
K[e] il n'a si preu ne si biele,	
Si com on dist, en tot le raine(21)	
Et se li mande et ele et il	(v. 6002)
«K'en amours les venés veoir,	
Car ml't desirent a avoir	
Entor aus vous et vo compaigne.»	(v. 6005)
	Si li priés qu'ele remaigne Entor vous, s'ert vostre pucele K[e] il n'a si preu ne si biele, Si com on dist, en tot le raine(21) Et se li mande et ele et il «K'en amours les venés veoir, Car ml't desirent a avoir

Vers la fin du roman, la comtesse de Saint-Gilles ayant découvert que sa demoiselle d'honneur, Aélis, est en réalité la première dame du royaume, elle s'écrie (vv. 8064-8069; voir pour *pucele*, «demoiselle d'honneur», notre note 20 ci-dessus):

(12) ... Haï! bele Aelis, Com m'a vostre sens deceüe Ki vous ai *entor moi* eüe A pucele, et vous estes dame De toute[s] celes du roiaume Et de lignage et de biauté.

Étant donné que, dans ce passage, il est question du rang des deux femmes, l'une devenant subitement, d'inférieure, supérieure à l'autre, nous traduisons le SP par «dans mon entourage». L'exemple suivant a été tiré d'une œuvre d'Adenet le Roi, *Berte as grans piés (Berte)*. Il est tout aussi éloquent en ce qui concerne le sens de *entor* que la plupart de ceux que nous venons de passer en revue, peut-être même plus éloquent. Nous citons les vers 148-152.

(13) Tout droit a celui tans que je ci vous devis
Avoit une coustume ens el tiois paÿs
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis (v. 150)
Avoient *entour aus* gent françoise tous dis (v. 151)
Pour aprendre françois lor filles et lor fis.

Les sens donnés par le TL – «au logis de» et «auprès de» – ne sont pas exclus ici non plus, mais, étant donné que les Français en question, la *gent françoise* du vers 151, servaient «les grands seigneurs, les comtes et les marquis» (v. 150), il est à croire qu'ils faisaient partie de leur entourage, et nous traduisons *entour* à l'avenant. Le poème de Rutebeuf *La Vie de Sainte Elysabel* nous a fourni les trois exemples qui suivent et dans lesquels *entor* doit également signifier «dans l'entourage de». Ils reproduisent les vers 537-539, 1372-1373 et 1675-1678 respectivement du poème. Rutebeuf y raconte la vie d'Élisabeth,

⁽²¹⁾ Dans (10), Entor est une émendation de Encore.

fille du roi de Hongrie et épouse de Louis IV, landgrave de Thuringe. Compte tenu de sa position sociale élevée, il n'y a pas à douter qu'elle était entourée de subordonnés remplissant des fonctions diverses. Ajoutons qu'Élisabeth avait mené une vie très pieuse et que l'Église l'avait fait canoniser. Si Rutebeuf l'a baptisée *Elysabel*, c'est probablement pour les besoins particuliers de ce poème⁽²²⁾.

- (14) Entor li avoit un preudomme Que chascuns mestre Corras nomme, De Mapur...⁽²³⁾
- (15) La gent felonesse et encrime Mist *entor li*, la bone osta.
- (16) Gros poissons, que li envoioient Riche homme qu'*entor li* estoient, Fesoit vendre et doner por Dieu: Ne les metoit en autre preu.

Dans (16), «des hommes riches» envoient à Elysabel «de gros poissons», et, en même temps, ils sont de son entourage. Ainsi, on s'aperçoit que faire partie de l'entourage de quelqu'un ne nécessite pas la présence ininterrompue. Nos exemples (17-18) proviennent de la deuxième partie du *Roman de Rou de Wace (Rou)* et correspondent aux vers 758-761 et 2537-2539 respectivement.

- (17) Li chevalier des villes et li bons païsant, vavasor et major et villain et serjant virent qu'*entour li roi* n'avroient nul garant, ne par duc ne par conte ne par homme puisant (v. 761)
- (18) Alez *entor le roi* par enging porcachant (v. 2537) que je partir m'en puisse sanz parjure aparant; (v. 2538) jamez a son acort nen iere en mon vivant. (v. 2539)

Dans le premier de ces exemples, il nous paraît assez clair que la bonne interpétation de la préposition est «dans l'entourage de», surtout que le texte mentionne explicitement qu'il y avait *entour li roi* «ducs, comtes et hommes puissants» (v. 761). Dans (18), celui qui parle, le CS *je* du vers 2538, est le duc Hugues le Grand. Au vers 2539, le possessif *son* se réfère au syntagme nominal (SN) *le roi* du vers 2537, en l'occurrence Louis IV, roi de France. Si nous

⁽²²⁾ Elysabel provient sans doute d'une fusion des prénoms Élisabeth et Isabelle. Comme le poème était destiné à la reine Isabelle, fille de saint Louis et épouse de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, Rutebeuf a dû fondre les deux prénoms en un seul, créant ainsi, en l'honneur aussi bien de la sainte que de la reine, Elysabel. Voir pour la destinataire du poème l'édition de Rutebeuf publiée par E. Faral et J. Bastin, t. 2, pp. 60-62.

⁽²³⁾ Au lieu de *Corras*, on dirait aujourd'hui *Conrad. Mapur* correspond au nom de ville moderne *Marburg*. Voir l'édition citée, t. 2, Table des noms propres.

pensons que, dans cet exemple, il s'agit du même sens que dans (17), c'est que Bernard de Senlis, le sujet de *Alez* au vers 2537, doit «obtenir par ruse» (*ibid.*; par enging porcachant) que le duc Hugues puisse «s'en aller», c'est-à-dire se dégager du roi Louis et de son alliance avec lui. Parler à l'entourage du roi doit alors être un meilleur stratagème que d'aller discuter directement avec le souverain⁽²⁴⁾.

Le lecteur d'œuvres littéraires datant des XIIe et XIIIe siècles rencontre de temps en temps des séquences comme *cil qui entor lui estoient* et *ceus qui entor lui estoient*, où le temps du verbe ainsi que le déterminant de *entor* peuvent varier, mais qui, par ailleurs, restent en principe inchangées. *Mort Artu* nous a fourni non moins de cinq occurrences de cette séquence. Nous les reproduisons ci-après dans leur ordre d'apparition dans le roman, accompagnées de leur contexte immédiat (5: 7-10, 112: 45-49, 164: 16-19, 165: 3-5, 172: 1-2). Pour ce qui est du déterminant *li* du SP *entor li* dans (21), voir notre note 18 ci-dessus.

- (19) Mes Lancelos, qui i beoit a estre en tel maniere que nus nel conneüst, dist a *ceus qui entor lui estoient* qu'il estoit si deshetiez que il n'i porroit aler en nule maniere...
- (20) Et si tost comme li rois fu montez entre lui et ceus qui entor lui estoient, il vit que ses paveillons cheï a terre, et li dragons qui seur le ponmel estoit, et li autre paveillon...
- (21) Et li rois commanda a ceus qui entor li estoient qu'il feïssent ennuit savoir par toute l'ost qu'il soient apresté de monter demein matin...
- (22) Lors parla messire Gauvains moult belement a ceus qui entor lui estoient, et dist...
- (23) Celui jor endroit eure de vespres dist messire Gauvains a ceus qui entor lui estoient...

La Queste del Saint Graal (Queste) nous a apporté la séquence en question dans les passages suivants (258: 4-5 et 258: 33-259: 1):

- (24) Quant cil qui entor Lancelot estoient oïrent ceste parole, si orent trop grant joie...
- (25) Quant cil qui entor lui estoient virent ce, se li distrent...

⁽²⁴⁾ Voir pour les personnages historiques auxquels il est fait allusion dans (18), l'édition de Holden, t. 3, Table des noms de personnes. – C'est le glossaire du même tome qui traduit le verbe sei en partir du vers 2538 par «s'en aller» (chose étrange, Holden écrit s'en partir dans son glossaire). Nous avons tenu à préciser le sens du verbe dans ce contexte.

Dans (26), autre exemple que nous avons tiré de *Merlin* (53: 49-55), Uter, devenu roi après la mort de son frère Pandragon, est à tel point tombé amoureux d'Egerne qu'il croit en mourir si son amour n'est pas payé de retour. Alors Ulfin lui explique comment il doit s'y prendre pour avoir l'amour d'Egerne. La forme *lui* du déterminant de *entor*, qui se rapporte au substantif *femme* de la première ligne, a été mise pour *li*. Voir à ce sujet la note 18.

(26) ... je n'oï onques parler de femme, s'ele fu bien prise et l'en li poïst faire sa volenté si com de doner joiaus et d'amer et d'enorer touz cels qui sont entor lui et de faire et de dire chascun son plesir au plus que l'en porra, je n'oï onques parler de femme qui contre ce se pouïst deffendre que l'en ne parlast a lui tant comme l'en vousist.

A la fin de *Conquête* (paragraphe 499), le marquis Boniface de Monferrat est mortellement blessé dans un combat. On l'empêche cependant de tomber de son cheval:

(27) Et cil qui furent entor le marchis le sostindrent.

Comment doit-on interpréter *entor* dans la séquence en question, telle que celle-ci apparaît dans les exemples (19-27)? Il ne s'agit guère du sens «au logis de», étant donné que, dans au moins deux exemples, plus précisément (20) et (27), l'action se déroule manifestement en plein air. Il serait pourtant possible d'attribuer à *entor* le sens «auprès de», voire même son sens primitif, «autour de». Or, nous ne voyons aucune raison d'interpréter ces nouvelles occurrences de entor différemment de celles contenues dans (1-18). Le déterminant des SP se rapporte, dans tous les exemples, directement ou indirectement, à un personnage haut placé. Il est, plus précisément, dans les exemples (19-25), question du roi Arthur et de deux chevaliers de la Table Ronde, Lancelot et Gauvain. Celui-ci est en plus le neveu du roi Arthur. Dans (26), le déterminant de la préposition, lui (pour li), se réfère au nom virtualisé femme de la première ligne de la citation. Mais, même si, au point de vue grammatical, il peut s'agir de n'importe quelle femme, Ulfin veut sans doute parler d'une femme ayant la même position sociale qu'Egerne(25). Celle-ci avait d'abord épousé le duc de Tintagel, plus tard le roi Arthur⁽²⁶⁾. Finalement, dans (27), le déterminant est le marchis. Il y a, par conséquent, lieu de s'attendre à ce que ces personnages, qu'ils soient actualisés ou virtualisés dans les textes, soient accompagnés d'un entourage, et c'est pour cela que nous voulons, dans

⁽²⁵⁾ La virtualisation du substantif est normalement marquée par l'absence d'article en ancien français, comme c'est le cas ici. Voir Moignet, *op. cit.*, p. 377, et P. Guiraud, *L'ancien français*, pp. 106-109.

⁽²⁶⁾ Voir l'Index de l'édition de Merlin publiée par A. Micha.

les exemples (19-27), traduire *entor* par «dans l'entourage de». La séquence *cil* (*ceus* etc.) *qui entor aucun sont* (*estoient, furent*, etc.) semble avoir été une locution courante dans l'ancienne langue signifiant «l'entourage de quelqu'un». Littéralement, nous la traduirions par «ceux qui sont (étaient, furent, etc.) dans l'entourage de quelqu'un».

Il convient maintenant de faire une brève digression pour remonter au latin. Le latin possédait, comme on le sait, circum et circa. Ceux-ci étaient, à l'instar de entor, tous les deux à la fois adverbes et prépositions. Leurs sens primitifs paraissent, comme ceux de entor, avoir été «autour» et «autour de», mais circum et circa prépositions ont développé d'autres sens. Ainsi, par exemple, circa préposition pouvait également signifier «environ» (comme dans environ vingt personnes) et «vers» (comme dans vers quatre heures), et, ce qui nous intéresse particulièrement, aussi bien circum que circa prépositions présentaient le sens «dans l'entourage de», quoiqu'il semble que circum en ait été le porteur principal(27). Dans le Nord de la Gaule, ni circum ni circa n'ont cependant été conservés. Ils ont été remplacés, peut-être, comme on l'a vu ci-dessus, dès l'époque gallo-romane, par entor – ou plutôt par son précurseur. En se substituant à circum et à circa, entor a dû assumer, du moins en partie, leur charge sémantique. Ainsi, il y a lieu de penser que entor adverbe et préposition a hérité des sens que nous venons de mentionner, étant donné qu'il les présente en ancien français(28). Notre hypothèse, selon laquelle entor préposition pouvait signifier «dans l'entourage de» dans l'ancien français, se trouve donc corroborée par le fait que circum et circa prépositions avaient ce sens en latin. Si nous ajoutons que la locution prépositive autour de du français moderne, qui est venue prendre la relève de entor en moyen français, peut également signifier «dans l'entourage de», c'est là encore un bon argument en faveur de notre hypothèse⁽²⁹⁾. On verra cependant plus loin, pour ce qui est de ce sens, qu'il y a lieu de présumer des différences importantes entre la préposition médiévale et la locution prépositive d'aujourd'hui.

Reprenons maintenant la discussion de la locution cil (ceus, etc.) qui entor aucun sont (estoient, furent, etc.). Il semble que le latin ait possédé une locution pareille. Dans l'article circum de son dictionnaire, Gaffiot donne

⁽²⁷⁾ Voir pour *circum* et *circa* les mêmes entrées de F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin-français*.

⁽²⁸⁾ Voir pour les sens «environ» et «vers» le TL, article entor.

⁽²⁹⁾ Selon le *FEW*, t. 13, article *tornare*, pp. 54 et 77, *autour de* fait son apparition dès la fin du XIVe siècle, alors que *entor* ne disparaît qu'au début du XVIe. Voir pour les sens de *autour de* en français moderne l'article *autour* du *Grand Robert*, t. 1.

l'exemple fort intéressant, emprunté d'ailleurs à Cicéron, eos qui circum illum sunt, qu'il rend en français par «ceux qui l'accompagnent (son entourage)». Pour le latin, Gaffiot était donc, comme nous pour l'ancien français, arrivé à la conclusion qu'il fallait réinterpréter la séquence en question et lui attribuer le sens qu'on vient de voir. Comme la présence d'un entourage auprès de personnages importants doit être un phénomène de tout temps, il est fort probable que le latin possédait la locution ii qui circum aliquem sunt, et que celleci a été transmise directement au gallo-roman, puis, de là, à l'ancien français.

Les exemples (19-27) ci-dessus proviennent tous d'œuvres en prose. Cela n'a probablement rien d'étonnant. Comme elle se compose, dans sa version la plus réduite, de six syllabes, la locution *cil* (*ceus*, etc.) *qui entor lui*, etc. *sont*, etc. était en elle-même assez longue et sans doute difficile à manier dans le vers octosyllabique. C'est peut-être pour cela que, dans ce type de vers, on la rencontre sous une forme raccourcie, *cil* (*ceus*) *d'entor*, où *entor* est ou bien préposition ou bien adverbe. Ainsi, on lit dans le fabliau *D'Estormi* (vv. 318-325):

(28) Je te conterai, biaus amis, fet sire Jehans, tout le voir (v. 319)
Uns prestres par son mal savoir vint dame Yfamain engingnier; (v. 321) et je le cuidai mehaingnier, si l'ai ocis: ce poise mi.
Se cil le sevent d'entor mi je serai mors isnel le pas. (30)

Celui qui s'exprime ainsi, sire Jehans du vers 319, est un bourgeois, et dame Yfamain du vers 321 est son épouse. Il est rare, en tout cas dans les œuvres que nous avons dépouillées, que le chef, c'est-à-dire le déterminant de entor, soit une personne appartenant à la bourgeoisie. Seuls parmi nos exemples tombent dans cette catégorie celui-ci et (45) ci-dessous. On peut constater dans nos autres exemples que, normalement, le déterminant est un nom ou un pronom désignant un personnage royal ou noble. Il n'y a cependant pas à s'étonner qu'un bourgeois ait eu un entourage, si par là on entend sa maisniee, autrement dit, toutes les personnes qui vivaient chez lui: sa femme et ses enfants, des parents proches ou éloignés qu'il nourissait et abritait, ses domestiques et, s'il était artisan, ses apprentis. Rien n'empêche donc, à notre avis, d'attribuer, dans (28), à entor le sens «dans l'entourage de» et, à la séquence cil... d'entor mi, le sens «mon entourage». Dans son roman Eracle,

⁽³⁰⁾ La forme du déterminant de *entor*, *mi* (< *mihi*), est picarde et correspond à la forme francienne *moi* (< *me*). Voir C. Th. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, p. 124.

rédigé également en octosyllabes, Gautier d'Arras écrit (vv. 1362-1363 et 4877-4879 respectivement):

- (29) Li senescaus molt s'en aïre et *cil d'entor* li dient donques...
- (30) Grans pitiés prent a ceus d'entor et maldient de Diu le tor par coi li dame est si mal mise... (v. 4879)

Comme dans la plupart des exemples précédents, nous retrouvons ici des personnages de haut rang, un sénéchal dans (29), une impératrice dans (30) (li dame du vers 4879 est l'impératrice Athanaïs, un des personnages principaux du roman). Entor est cependant adverbe dans cil (ceus) d'entor, avec le sens «dans l'entourage». Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, il est rare que entor adverbe présente un sens correspondant au sens prépositif «dans l'entourage de». Littéralement, nous traduisons cil (ceus) d'entor par «ceux dans l'entourage».

Si la locution *cil* (*ceus*, etc.) *qui entor aucun sont* (*estoient*, *furent*, etc.), «l'entourage de quelqu'un», est relativement fréquente dans nos textes en ancien français, la cause en est peut-être que le substantif *entourage* n'était pas utilisé à l'époque dont il est question. Une première attestation isolée de ce nom remonte à 1461, mais il semble qu'il soit devenu d'un usage courant seulement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁽³¹⁾.

En commentant l'emploi de *entor* dans les exemples (1-30) ci-dessus, nous avons insisté sur le fait qu'il y a une différence de rang social entre celui qui est entouré et son entourage. Nous pensons que, à ce point de vue là, la sémantique de *entor* reflète un trait caractéristique de la société médiévale, et qu'elle a été façonnée d'après les besoins du milieu où *entor* était utilisé. Au Moyen Age, comme on le sait, la société était organisée d'après le principe féodal et, de ce fait, fondée sur le rapport entre suzerain et vassal, entre chef et subordonné. Cette structure hiérarchisée imprégnait profondément les rela-

⁽³¹⁾ Voir le *FEW*, t. 13, article *tornare*, p. 54. Il est vrai que le français médiéval possédait, pour exprimer «entourage», les noms *ator* et *entor*. Voir les articles *ator* du Gdf., t. 1 (*ator* 1.), et du TL ainsi que l'article *entor* du Gdf., t. 3 (*entor* 2.). Ces substantifs paraissent cependant avoir été rares au sens qui nous intéresse. Pour *ator*, le Gdf. ne cite qu'un seul exemple, et, si le TL en présente quatre, ceux-ci proviennent de deux sources seulement. Quant à *entor*, on n'en trouve qu'un exemple dans le Gdf., exemple qui fait penser que ce nom n'exprimait le sens de «entourage» qu'au pluriel. Faisons remarquer à ce propos que le français moderne possède le substantif *entour*, et que c'est seulement au pluriel qu'il signifie «entourage». Voir à ce sujet *Le Grand Robert*, t. 3.

tions qu'entretenait l'homme médiéval avec ses semblables. On se souvient d'ailleurs que nous avons déjà, en discutant notre exemple (6) ci-dessus, eu l'occasion de toucher à ce sujet. Voici comment décrit le médiéviste M. Bloch cette société dans son ouvrage *La société féodale* (t. 2., p. 247):

Dans la société féodale, le lien humain caractéristique fut l'attache du subordonné à un chef tout proche. D'échelon en échelon, les nœuds ainsi formés joignaient, comme par autant de chaînes indéfiniment ramifiées, les plus petits aux plus grands.

Ce doit être cette relation hiérarchique entre le chef et ses subordonnés qui sous-tend les sens «dans l'entourage de» et «dans l'entourage» présentés par *entor* préposition et adverbe respectivement dans les exemples que nous avons analysés jusqu'ici. C'est, à notre avis, ce contexte social particulier qui a imprimé aux sens en question cette caractéristique, que nous appellerons dans ce qui suit *hiérarchie*. Dans l'Antiquité, les Romains connaissaient déjà le système de la clientèle, qui a dû reposer sur des fondements sociaux analogues et que reflètent sans doute *circum* et *circa* prépositions par leur sens «dans l'entourage de». La locution prépositive du français moderne *autour de* peut, comme nous l'avons signalé, également avoir ce sens, mais, à notre avis, il y a, entre l'entourage médiéval et celui de nos jours une différence de qualité. Nous aurons l'occasion de discuter cette question plus loin. Il y avait du reste, dans la France médiévale, comme le montre notre exemple (28), des entourages plus modestes que celui d'un empereur, d'un roi ou d'un noble.

Il y a lieu maintenant d'entrer dans le détail de ce rapport hiérarchique entre entouré et entourage exprimé par *entor*. Leurs situations respectives n'étaient en réalité que le signe d'un lien plus profond. Nos textes mettent souvent en relief l'écart social qui les sépare, mais il est moins fréquent qu'ils permettent au lecteur de se rendre compte de ce que cette différence impliquait sur le plan pratique. Il y a pourtant des exceptions. Quelques vers de *L'Escoufle* font entrevoir, quoique d'une manière idéalisée, la nature des rapports entre chef et subordonné. Nous citons d'abord les vers 7918-7923. Le SN ses amis du vers 7918 ainsi que le CS il et le CR tonique lui des vers 7920 et 7921 se réfèrent à Guillaume, le héros du roman qu'on a déjà rencontré dans nos exemples (7) et (9) ci-dessus.

(31) Encor fist ses amis plus riche
Cose, qui ml't fu miex prisie:
Qu'il retint ciaus de sa maisnie (v. 7920)
Entour lui a vair et [a] gris, (v. 7921)
Qui le jour ont lor ados pris
Pour s'onour et pour sa hautece.

Ici, Guillaume distribue aux personnes de son entourage, sa maisnie (v. 7920), diverses fourrures, vair et gris (v. 7921)⁽³²⁾. Également dans L'Escoufle, comme on l'a vu ci-dessus à propos des exemples (10-11), la comtesse de Saint-Gilles veut attirer Aélis dans son entourage, et des messagers sont envoyés pour la décider à venir à Saint-Gilles avec sa compagne. Dans les exemples (32-33) ci-dessous, qui reproduisent les vers 5970-5979 et 5986-5989 respectivement du roman de Jean Renart, la comtesse prépare leur départ pour Saint-Gilles et confie aux messagers sur le point de partir ce qu'ils ont à transmettre. Dans (32), le CR tonique li du SP entor li au vers 5977 reprend la dame du vers 5970, qui n'est autre que la comtesse de Saint-Gilles, et, dans (33), le CS ele des vers 5987 et 5988 ainsi que le CR li du vers 5986 se rapportent à Aélis.

(32)	Or saciés que la dame en a	(v. 5970)
	Ml't grant conroi pris de la voie:	
	.C. sols de mansois lor envoie	(v. 5972)
	Pour acuitier lor menus gages.	(v. 5973)
	Si lor mande par les messages,	
	Et li quens ausi en amour,	
	Que pour cierté et pour amour	
	S'en viegnent entor li manoir,	(v. 5977)
	Que jamais de dras ne d'avoir,	(v. 5978)
	S'els i vienent, n'avront souffrete.	
(33)	Dites li ke buer i venra,	(v. 5986)
,	K'ele ert et ma dame et ma mestre.	(v. 5987)
	S[e] ele daigne entor moi estre	(v. 5988)
	S'en avra, se je vif, grant bien.	(v. 5989)

Si, dans (31), bien qu'il soit leur chef, Guillaume fait des cadeaux à ceux qui l'entourent, c'est qu'il voit là le moyen de les retenir dans son service. La comtesse de Saint-Gilles est également plus haut placée dans la hiérarchie sociale que celles dont elle tient à s'entourer, mais, dans (32), non seulement elle leur envoie de l'argent pour qu'elles puissent libérer les gages (acuitier lor... gages) qui leur ont servi à emprunter de l'argent (vv. 5972-5973), mais encore elle leur promet dras et avoir, autrement dit, «des vêtements» et «de l'argent» (v. 5978), et, dans (33), pour obtenir qu'Aélis devienne sa demoiselle d'honneur, elle est obligée de lui promettre grant bien, c'est-à-dire «une grande récompense» (v. 5989)⁽³³⁾. Ainsi, les services rendus par les subordon-

⁽³²⁾ Au vers 7920, on rencontre *maisnie* au lieu de *maisniee*. Dans une grande partie du domaine d'oïl, y compris la Picardie, le suffixe -iee (< -ata) a été réduit à -ie. Voir P. Fouché, *Phonétique historique du français*, p. 268.

⁽³³⁾ Pour le sens de l'expression *acuitier ses gages*, qui apparaît au vers 5973 de (32), nous renvoyons le lecteur au glossaire de l'édition de *L'Escoufle* publiée par F. Sweetser, pp. 332 et 362.

nés de Guillaume et de la comtesse ont pour contrepartie des compensations matérielles de la part de ceux-ci. Il s'agit, autrement dit, entre Guillaume et ceux de sa maisnie, entre la comtesse et ses demoiselles d'honneur, d'une relation de dépendance réciproque, comme entre un suzerain et ses vassaux. Nous sommes ici, encore une fois, en présence d'un trait typique de la société féodale. Tout comme la structure hiérarchique la caractérisait, la dépendance réciproque à l'intérieur de la hiérarchie en était un signe distinctif. Le chef nourrissait, habillait et, souvent, abritait ses subordonnés, autrement dit, son entourage, moyennant certains services, depuis les grands, la protection armée, par exemple, aux petits, servir à table ou s'occuper de l'écurie. Et cela valait non seulement pour la relation entre le seigneur et ses vassaux, mais pour toute la hiérarchie sociale, y compris, comme on le voit dans (32-33), les rapports entre une femme et ses demoiselles⁽³⁴⁾. A hiérarchie vient ainsi s'ajouter une autre dominante sémantique du sens «dans l'entourage de», interdépendance. Faisons cependant observer que la dépendance réciproque n'est pas toujours si apparente dans nos exemples qu'elle l'est dans (31-33). Dans (1) jusqu'à (30), où les écrivains n'en font pas mention, elle doit être implicite. Dans les exemples (35-47), que nous analyserons sous 2. et 3., on verra également qu'elle est le plus souvent sous-entendue et qu'il faut recourir à une analyse approfondie du texte pour la faire ressortir. Quant au sens de *entor* dans (32), nous continuerons à le discuter sous 2.

L'exemple suivant, que nous a fourni la partie du *Roman de la Rose* composée par Jean de Meun, illustre d'une manière réaliste la situation du seigneur sollicité par des gens qui essaient d'être adoptés par lui dans son entourage et qui, pour y arriver, lui offrent des services de tout genre. Nous citons les vers 4835-4846. Le sujet de la première ligne est *Fortune*, plus précisément, d'après le vers 4816 (hors texte), *la mole et la debonaire*. Signalons aussi que l'expression *aler entor aucun*, qui figure au vers 4839, signifie, selon l'article *entor* du TL, «jemandem anliegen», «sich um jemanden bemühen», en français «poursuivre quelqu'un avec ses requêtes», «faire des démarches auprès de quelqu'un». Nous ne considérons cependant pas que cette expression fournisse un exemple de *entor* ayant un des sens discutés sous 1., 2., ou 3.

(34) ... et quant en tel point les a mis, croire leur fet qu'il ont d'amis tant qu'il ne les sevent nonbrer, n'il ne s'en peuent desconbrer qu'il n'aillent entour els et viegnent (v. 4839)

⁽³⁴⁾ Voir en ce qui concerne la dépendance réciproque dans la société médiévale G. Duby, Les féodaux, in G. Duby (éd.), *Histoire de la France. Naissance d'une nation. Des origines à 1348*, pp. 299-307, et R. Fossier, *La société médiévale*, pp. 282-283.

et que por seignors ne les tiegnent, et leur prometent leur servises jusqu'au despendre les chemises, voire jusques au sanc espandre por els garantir et deffandre, prez d'obeïr et d'els ensivre a touz les jourz qu'il ont a vivre.

Nous avons fait remarquer dans ce qui précède, en ce qui concerne le sens «dans l'entourage de», qu'il doit y avoir une différence entre entor préposition et la locution prépositive moderne autour de. Cela tient sans doute au fait que les deux piliers sémantiques qui supportent ce sens de entor sont hiérarchie et interdépendance. Nos sociétés occidentales modernes n'ont pas la structure féodale, et les mœurs et les liens entre les hommes ne sont plus les mêmes. Aussi la locution prépositive de nos jours n'évoque-t-elle qu'exceptionnellement hiérarchie ou interdépendance. On peut dire éventuellement que celles et ceux qui sont de l'entourage d'un chef d'État ou d'un ministre sont ses subordonnés. Il serait cependant inexact de parler de dépendance ou d'interdépendance dans le sens médiéval de ces termes. Leurs activités sont réglées par des contrats d'engagement qui font d'eux de simples employés, et ils touchent des salaires versés, non pas par celui qu'ils entourent, mais par l'autorité qu'ils représentent. En conséquence, on ne saurait guère prétendre que, pour ce qui est du sens «dans l'entourage de», la locution prépositive autour de soit identique à entor. Et c'est justement cela que nous voulions montrer. Le contenu de entor a fort probablement été formé d'après la structure de la société où l'on s'en servait, à savoir la société féodale.

2. Entor pouvait-il signifier «au logis de»?

Nous arrivons maintenant à une série d'exemples où *entor* est moins facile à interpréter au point de vue sémantique que dans les exemples qui précèdent. Ceux-ci sont, à notre avis, sémantiquement assez clairs, et nous pensons qu'il est justifié d'y attribuer à *entor* préposition le sens «dans l'entourage de» et à *entor* adverbe le sens «dans l'entourage» (seulement dans les exemples (29-30)). Quelquefois, cependant, pour ce qui est de *entor* préposition, on a de la peine à décider quel sens convient le mieux. Dans les exemples (35-43) ci-dessous, «dans l'entourage de» et «au logis de» semblent tous les deux parfaitement acceptables. Déjà dans l'exemple (32) sous 1., étant donné que le verbe est *manoir*, «habiter», le sens «au logis de» aurait pu sembler mieux convenir que «dans l'entourage de». Pourtant, vu qu'il y a, entre la comtesse et les deux demoiselles, à la fois une différence hiérarchique et une dépendance réciproque, nous avons fixé notre choix sur le dernier de ces sens. De même, dans les deux exemples qui suivent, et où il s'agit de scènes fami-

liales, on pourrait, notamment en se fondant sur des raisons d'isosémie, être tenté de penser que *entor* se rapporte au logis⁽³⁵⁾. Le premier provient de *Queste* (169: 16-22), le second de *Fresne*, un lai de Marie de France (vv. 280-284).

- (35) Voirs fu que li rois Amanz, qui tint toute ceste terre en sa baillie, et plus encor que ce ne monte, ama jadis une dame, moie sereur, qui est assez plus vielle que je ne sui, et li bailla tout le pooir de sa terre et de ses homes. Tandis come ele fu *entor lui*, amena costumes mauveses et ennuieuses ou il n'avoit point de droiture, mes tot apertement tort, par quoi ele mist a mort grant partie de ses genz.
- (36) Saveir poëz, jol quit e crei, Si vostre aunte s'aparceveit, Mut durement li pesereit. S'entur li feussez enceintiee, Durement sereit curuciee.

L'exemple (35) nous apprend que le roi Amant a aimé une femme au point qu'il «lui a donné tout le pouvoir sur sa terre et sur ses hommes» (li bailla tout le pooir de sa terre et de ses homes), et que cela lui a permis de faire beaucoup de mal⁽³⁶⁾. Nous préférons ici l'interprétation «dans l'entourage de» à «au logis de»; en effet, en laissant cette femme gérer ses domaines et en lui donnant autorité sur ses gens, le roi Amant agit comme un suzerain vis-à-vis de son vassal. Et quand, finalement, las des mauvaises habitudes qu'elle a introduites, il chasse cette femme de sa terre (169: 22-23, hors texte), il use de sa supériorité hiérarchique. Nous pensons que c'est à cause de ce lien féodal qui s'est établi entre le roi Amant et la femme que l'auteur a eu recours à entor. En supposant qu'il y ait eu également dépendance réciproque sur le plan matériel, entor paraît se comporter dans (35) comme dans les exemples sous 1. Fresne est l'histoire d'une enfant trouvée qui est élevée par l'abbesse d'un cloître. Celle-ci a, en quelque sorte, adopté l'enfant et l'appelle «sa nièce». Elle grandit dans le cloître sous la surveillance de sa «tante». Dans (36), son amant est en train de la persuader de s'enfuir avec lui, énumérant toutes les raisons qui parlent en faveur de sa fuite. Étant donné le milieu domestique qui est évoqué dans cet exemple, entor pourrait bien signifier «au logis de». Nous pensons cependant que la traduction «dans l'entourage de» est à préférer. Comme la nièce est élevée et nourrie chez sa tante, qui est, pour ainsi dire, le chef de famille, elle fait partie de son entourage le plus proche. Il faut en plus croire

⁽³⁵⁾ Voir pour le terme d'isosémie B. Pottier, Sémantique générale, p. 41, et id., Linguistique générale. Théorie et description, pp. 84-86, notamment p. 86.

⁽³⁶⁾ Le roi Amant symbolise en réalité le Christ. On lit plus loin dans *Queste* (184: 32-33): *Par le roi Amant doiz tu entendre Jhesucrist, qui est li rois ou monde...*

que la nièce rendait des services à sa tante et que, en conséquence, il y avait dépendance réciproque entre elles. Même la vie familiale a dû être influencée par le principe hiérarchique de l'époque. Dans (37), que nous avons emprunté à *Érec* (vv. 5222-5225), au premier coup d'œil, on aimerait peut-être aussi attribuer à *entor* le sens «au logis de». Érec lui-même s'y adresse à Guivret, un chevalier qui l'a hébergé dans son château pour qu'il se remette de ses plaies, en disant, entre autres:

(37) ... je voldrai par matin movoir, tantost com il iert ajorné. Tant ai *antor vos* sejorné (v. 5224) que je me sant fort et delivre. (v. 5225)

On a déjà, au début de cet article, rencontré les deux dernières lignes de (37). On se souvient que nous avons fait observer que c'est là le premier exemple cité par le TL sous « bei », «in der Nähe von»(37). La traduction «au logis de» reste possible, et le verbe sejorner semble prêter un appui à une telle interprétation. Nous préférons cependant traduire par «dans l'entourage de», croyant que, si l'on s'arrête à «au logis de», on perd ce qu'il y a dans notre exemple de caractéristique des mœurs et de l'époque. Le chevalier Guivret est le maître de la maison, et, en y entrant, Érec, l'invité, devient en quelque sorte son inférieur et membre de son entourage. Cela ressort aussi du fait que, pour partir, Érec et Énide n'ont pas pris, mais demandé congé à Guivret (v. 5213 (hors texte), ... ont Guivret congié rové). Rappelons qu'Érec a été écrit dans la seconde moitié du XIIe siècle(38). Ce rapport hiérarchique entre l'hôte et l'invité peut très bien refléter les mœurs courtoises de l'époque, tout comme il a dû y avoir entre eux une sorte d'interdépendance courtoise, l'hôte s'appliquant à conjoir son invité, c'est-à-dire à l'accueillir avec politesse, celui-ci tâchant à son tour de lui être agréable. Nous nous demandons s'il ne s'agit pas ici d'un usage particulier de entor et si, parfois, chez Chrétien, entor ne devient pas un terme courtois. Ce qui, en plus, selon nous, parle en faveur d'une telle hypothèse, c'est que l'interdépendance reste ici abstraite et un phénomène moral, alors que, dans les exemples sous 1. ci-dessus ainsi que, probablement, dans (35-36), elle se manifeste surtout d'une façon concrète – secours matériel et services, pour ainsi dire, tangibles. C'est également une œuvre de Chrétien, Le Chevalier au Lion (Yvain), qui nous a fourni (38) (vv. 3874-3879). Un sei-

⁽³⁷⁾ Le TL suit l'édition d'*Érec* publiée par W. Foerster, alors que nous citons le roman d'après celle de M. Roques. En l'occurrence, le choix d'édition n'a pas d'importance, les deux lisant les vers 5224 et 5225 de façon identique. Signalons cependant que, dans l'édition de Foerster, le SP *antor vos* se retrouve au vers 5272.

⁽³⁸⁾ R. Levy fait remonter Érec à 1164 dans sa Chronologie approximative de la littérature française du moyen âge, p. 14.

gneur qui va loger Yvain dans son château lui adresse, entre autres, les paroles suivantes. Aux vers 3874 et 3875, le CS *nos* se réfère au châtelain et à ses gens.

```
(38) ... por vos tant con nos poons (v. 3874) nos resforçons a la foiee (v. 3875) de feire contenance liee; (v. 3876) que fos est qui prodome atret (v. 3877) entor lui, s'enor ne li fet, (v. 3878) et vos me resanblez prodome...
```

Faut-il comprendre, aux vers 3877-3878, que le seigneur «attire chez lui» Yvain? C'est une interprétation qu'on ne peut pas exclure, mais, à notre avis, comme dans (35-37), elle ne s'impose pas. Dans (38), étant donné qu'il est le maître de la maison, l'hôte d'Yvain devient, comme le chevalier Guivret dans (37), peut-être selon la mode courtoise, le supérieur de son invité, lequel s'incorpore, quoique seulement pour une brève période, à son entourage. Quant à l'interdépendance, elle est sans doute là comme dans l'exemple précédent. Le châtelain assure à Yvain, aux vers 3876 et 3878, que l'on essaie de lui feire contenance liee et enor, autrement dit, de le conjoir. De son côté, il compte sans doute avoir avec lui une conversation et des rapports plaisants. Et, puisque l'invité vient de loin, il faut croire qu'il s'attend aussi à ce qu'il l'informe des dernières nouvelles. Nous voulons donc, dans (38), interpréter entor comme nous l'avons fait jusqu'ici et comprendre que l'hôte «attire dans son entourage» son invité. L'interdépendance est cependant moins évidente dans (37-38) que dans (35-36) ou dans (39-40) ci-dessous. A son tour, cela s'explique sans doute par le caractère abstrait qu'elle a dans ces deux exemples empruntés à Chrétien.

Dans Le Chevalier au Barisel (Barisel), dont nous citons les vers 1040-1044, nous avons trouvé une occurrence de entor préposition qui n'est pas des moins intéressantes. On connaît ce conte pieux où un ermite réussit à faire faire pénitence à un seigneur impie. Vers la fin du récit, l'ermite – le sujet de a conté au vers 1040 – rend compte aux chevaliers du seigneur – le CR leur des vers 1040 et 1043 – de ce qui s'est passé.

(39)	De cief en cief leur a conté	(v. 1040)
	trestout ensi com lui avint	(v. 1041)
	et comment entour lui s'en revint,	(v. 1042)
	et bien leur dist l'eure et le tans	(v. 1043)
	qu'il fu confés et repentans	(v. 1044)

F. Lecoy, qui a publié l'édition de *Barisel* que nous utilisons, suit le texte du ms. *B* qu'il a émendé, là où cela s'est avéré nécessaire, d'après les mss. *A*, *C*

et $D^{(39)}$. Dans (39), nous avons respecté le texte tel que l'a établi Lecoy à une exception près: au vers 1042, Lecoy a remplacé la leçon du ms. B, entour lui, par celle du ms. A, a lui. On comprend que Lecoy ait préféré la leçon de A à celle de B, car, en gardant entour, on rend le vers hypermétrique, lui donnant neuf syllabes au lieu de huit. Au point de vue purement linguistique, la leçon de B au vers 1042 est pourtant plus instructive que celle de A, et c'est pour cela que nous l'y avons replacée. On se demande ce qui a pu inciter le copiste de B à écrire entour, faussant ainsi le mètre. La raison en est probablement que, dans le contexte, au point de vue sémantique, il jugeait cette préposition plus appropriée et plus précise que d'autres. Car à quoi assiste-on dans Barisel, sinon à la conversion d'un pêcheur qui se soumet à la religion chrétienne? Tournant le dos au siècle, le seigneur entre ainsi dans une autre hiérarchie, où l'ermite devient son directeur de conscience, et où une relation de dépendance réciproque se noue entre les deux, l'un ayant besoin de conseils, l'autre voulant enseigner la parole divine. L'emploi de entour vient ainsi souligner à la fois le caractère religieux du conte et la différence fondamentale entre le siècle et le royaume de Dieu. L'entourage paraît cependant faire défaut ici, peut-on objecter. Pas nécessairement, répondons-nous, car l'ermite a bien pu être entouré d'autres pénitents.

Dans les deux exemples qui suivent, et que nous a fournis Rutebeuf, *entor* doit sans doute se traduire par «dans l'entourage de», quoique, ici non plus, cette interprétation ne soit pas tout à fait évidente. Dans (40), qui provient du *Dit de Sainte Église* (vv. 76-79), une raison d'isosémie pourrait être invoquée en faveur du sens «au logis de», le verbe étant *abiter* (voir pour l'isosémie notre note 35 ci-dessus). Il faut cependant aller au-delà des interprétations trop faciles et analyser cet exemple en profondeur pour arriver au sens que le poète a probablement voulu attribuer à *entor*.

(40) Vous tesiez la sainte Escriture, (v. 76) Selonc Dieu menez vie obcure (v. 77) Et s'est vostre vie petite. Qui vous flate *entor vous* abite... (v. 79)

Rutebeuf s'attaque dans ce poème aux abus pratiqués par certains prêtres, appelés d'habitude *les Frères*, ainsi qu'à la passivité et à la connivence des prélats de l'époque, qui auraient dû mettre fin à leur mauvaise conduite⁽⁴⁰⁾. Au vers 76, le CS *vous* et, au vers 79, les CR atone et tonique *vous* se rappor-

⁽³⁹⁾ Voir pour les manuscrits de *Barisel* et l'établissement du texte l'Introduction de l'édition de Lecoy, pp. III-XIII.

⁽⁴⁰⁾ Voir l'édition de Faral et de Bastin, t. 1, pp. 65-82, au sujet des Frères et du conflit ecclésiastique qu'ils avaient provoqué dans les années 1250.

tent à ces prélats, mentionnés plus haut dans le poème, au vers 61 (hors texte). Le relatif Qui du vers 79 évoque les Frères sans que Rutebeuf ait besoin de les mentionner explicitement. Dans le même vers, il n'est cependant guère question d'habiter chez quelqu'un. Le verbe abiter signifiait, selon la même entrée du TL, non seulement «wohnen», «habiter», mais encore «verbleiben», en français «rester», «demeurer», et ce doit être à ce dernier sens que nous avons affaire dans ce passage. Ce que Rutebeuf a voulu dire, c'est probablement que les Frères, en usant de flatteries, réussissent à s'insinuer dans l'entourage des prélats et à s'y maintenir. L'usage de entor – qui exprime, comme on l'a vu, la hiérarchie - revêt ainsi un caractère ironique, voire railleur, car, en réalité, ce sont les Frères, les subordonnés, qui par leur habileté dirigent les prélats, les chefs de l'Église. Leur silence au sujet des méfaits des Frères et les flatteries distribuées par ceux-ci deviennent ainsi comparables à la protection du suzerain accordée en échange de prestations de services de la part de ses vassaux. L'exemple (41) a été tiré de La Vie de Sainte Elysabel (vv. 957-963), poème qui nous a également apporté les exemples (14-16) ci-dessus. Aux vers 959 et 961, la dame se réfère à Elysabel, et le CR tonique li du vers 961 fait fonction de réfléchi.

(41) Toz jors a la Çaine par rente,
Ne cuidiez pas que je vous mente,
Fesoit la dame un grant mandé (v. 959)
La ou li povre erent mandé (v. 960)
Que la dame *entor li* savoit. (v. 961)
A trestoz cels lor piez lavoit
Et besoit aprés essuier...

A l'occasion de la sainte Cène, Elysabel faisait donc venir les pauvres et leur lavait les pieds. Et ces pauvres, dit le texte, elle les savait entor li. Doit-on, surtout que le poète a déjà appris au lecteur qu'elle prenait en charge des malades et des enfants (vv. 855-936), tirer la conclusion que entor signifie ici «au logis de»? Nous ne le croyons guère. Si Rutebeuf utilise entor comme déterminé de syntagme, c'est probablement qu'il a voulu dire que les pauvres faisaient partie de l'entourage d'Elysabel, qu'elle avait un entourage composé en partie de pauvres. Cela ne fait qu'ajouter à sa sainteté, car qui recherche un tel entourage? Au point de vue stylistique, la juxtaposition de *li povre* au vers 960 et de entor au vers 961 fait ainsi effet par contraste. L'homme médiéval était certainement conscient de cette opposition, mais à la fin du vingtième siècle, elle n'est plus limpide. Les traits caractéristiques que nous demandons à entor signifiant «dans l'entourage de», sont-ils présents dans (41)? Il est clair qu'il y a une hiérarchie qui fait des pauvres les inférieurs d'Elysabel. En plus, ceux-ci dépendent, pour être soignés, de sa bonne volonté. Et l'on peut probablement dire que, de son côté, Elysabel dépend d'eux pour satisfaire ses besoins religieux et gagner une place au Paradis. Mais l'interdépendance est moins prononcée dans (41) que dans d'autres exemples sous 2. Nous aimerions aussi signaler les deux exemples suivants, que nous a fournis *La Chanson d'Aspremont (Aspremont)* (vv. 591-595 et 11132-11137 respectivement). Ils attirent particulièrement l'attention du fait que les SP introduits par *entor* sont contenus dans des phrases qui ont non seulement la même structure, mais qui sont presque identiques. On s'aperçoit d'ailleurs que ces phrases apparaissent à des endroits de la chanson de geste bien séparés l'un de l'autre.

(42)	Par Mahomet, onques ne vi tel gent.	
	Qui poroit estre de lor afaitement	(v. 592)
	Et euls veïr et lor contenement	(v. 593)
	Et entor euls peüst estre sovent,	(v. 594)
	Il en devroit vivre plus longement.	(v. 595)

(43) Il n'a tant bele desci qu'en Orïent; Il ne puet mie prendre plus haltement. Qui *entor li* poroit estre sovent, (v. 11134) S'el le voloit acuellir bonement (v. 11135) Qu'il em peüst avoir aproismement, Il en devroit vivre plus longuement. (41) (v. 11137)

Les phrases qui nous intéressent, et qui sont des systèmes hypothétiques ayant comme protase des relatives, sont donc *Qui... entor euls peüst estre sovent, Il en devroit vivre plus longement* (l'exemple (42); vv. 592 et 594-595) et *Qui entor li poroit estre sovent... Il en devroit vivre plus longuement* (l'exemple (43); vv. 11134 et 11137)⁽⁴²⁾. Dans (42), c'est le Sarrasin Balant qui, après son retour de la cour de Charlemagne où il avait été envoyé en messager, rend compte au roi Agolant de son séjour auprès de l'empereur en vantant tout ce qu'il y a vu. Dans (43), le duc Girart dépeint avec enthousiasme la beauté et les qualités de la femme, une reine sarrasine, qu'il recommande à Florent, son parent, d'épouser. Il semble, d'après le texte, que Charlemagne et ses gens (sa gent, v. 584, hors texte) ainsi que la future épouse de Florent aient cela en commun qu'ils influencent ceux qui sont auprès d'eux si favorablement que leur

⁽⁴¹⁾ Voir pour le CS féminin *el* du vers 11135 Moignet, *op. cit.*, p. 38, et Zink, *op. cit.*, pp. 93-94. Cette forme, réduction de *ele*, appartient, selon ces deux savants, aux dialectes de l'Ouest. D'après l'Introduction d'*Aspremont*, pp. VII-VIII, la chanson de geste est originaire de la partie de la Picardie qui avoisine la Normandie.

⁽⁴²⁾ Normalement, dans ce type de système hypothétique, la protase et l'apodose sont toutes les deux ou bien à l'imparfait du subjonctif ou bien au conditionnel. Voir à ce sujet Moignet, *op. cit.*, p. 247. Si, dans (42), bien que l'apodose du vers 595 soit au conditionnel, on rencontre l'imparfait du subjonctif au vers 594, celui-ci se trouve peut-être amené par le fait que, dans cette phrase, on a affaire à deux protases coordonnées et que celle du vers 594 n'est que la seconde, la première, au vers 592, étant, comme on s'y attend, au conditionnel.

vie en devient plus longue. Il semble aussi que Charlemagne et ses gens exercent cette influence par leur éducation (afaitement, v. 592) et leur conduite (contenement, v. 593), la reine par sa beauté et son haut rang. Il est vrai qu'il ne serait pas impossible de rendre entor par «au logis de» dans ces deux exemples. Si nous avons préféré l'interprétation «dans l'entourage de», comme dans les exemples (35-41), c'est qu'elle demeure tout à fait satisfaisante dans le contexte, les personnages en question étant très probablement entourés de leur cour ou de leur maisniee. Si l'on accepte que le trait hiérarchie soit présent, il est moins facile de prouver qu'il y a interdépendance. Du côté de l'entourage, il y a dépendance, car on tient à bénéficier du bon milieu où vivent ces personnages et de la bonne ambiance qu'ils répandent autour d'eux. On n'apprend cependant pas quels sont les services offerts en échange de la permission de se trouver près d'eux. Mais il est possible que l'homme médiéval ait spontanément eu une idée assez précise de ce côté de la relation, tandis que, au XXe siècle, il nous échappe.

Peut-être avons-nous, dans le système hypothétique *Qui poroit... Il en devroit...*, affaire à une locution de l'ancienne langue, à une phrase toute faite utilisée pour mettre en relief les qualités excellentes de quelqu'un. Le fait que les deux occurrences de ce système hypothétique apparaissent à une bonne distance l'une de l'autre dans la chanson de geste et que, par conséquent, dans (43), il ne peut guère s'agir d'une répétition due à l'influence de (42), parle en faveur de cette hypothèse. Se trouver dans l'entourage de personnages haut placés était donc, à en croire ces vers d'*Aspremont*, considéré comme quelque chose de bienfaisant. On se demande au reste si ce n'était pas, du moins en partie, pour être influencés par ses bonnes mœurs que les fils des vassaux étaient élevés dans l'entourage du seigneur⁽⁴³⁾.

Même si, dans les exemples (32) et (35-43), il est possible de traduire, avec le TL et le *FEW*, *entor* préposition par «au logis de», nous ne sommes pas convaincu qu'il soit nécessaire de faire état d'un tel sens. Au contraire, en permettant à *entor* d'y signifier «dans l'entourage de» comme dans (1-28), (31) et (33) sous 1., on s'aperçoit qu'il s'accommode facilement de ce sens et que le contexte n'en souffre aucunement. Si, d'ailleurs, il y a vraiment eu un sens «au logis de», il a dû naître du sens «dans l'entourage de», car, de celui-ci, on passe facilement à celui-là, l'entourage se trouvant le plus souvent dans la maison de

⁽⁴³⁾ Voir pour cette coutume médiévale Fossier, *op. cit.*, p. 282, et l'article précité de Duby, in Duby, *op. cit.*, p. 306. On lit chez Duby: «Il est coutume, d'ailleurs, qu'il [sc. le seigneur] accueille dans sa maison, parmi ses propres enfants, les fils de ses vassaux; il les éduque, les forme au métier militaire et souvent, le jour de l'adoubement, leur remet lui-même des armes.».

la personne entourée. Et ce doit être cette conformité spatiale des deux possibilités d'interprétation qui explique que les lexicographes aient pu croire à un sens «au logis de», surtout que, à ce que nous sachions, aucune source ne donne le sens «dans l'entourage de». Ce que nous venons de dire implique qu'il n'y a peut-être jamais eu de sens «au logis de», que «au logis de» n'est sans doute qu'une interprétation fondée sur des considérations d'isosémie, et que la perspective historique et sociale a fait défaut dans l'analyse sémantique de entor. Ce qui parle également en faveur de notre conclusion, c'est le fait que, dans (32) et les exemples que nous avons étudiés sous 2., la caractéristique hiérarchie semble partout être présente et que l'on peut presque toujours y trouver à entor celle d'interdépendance. Ces exemples paraissent donc, à ce point de vue là, conformes à ceux enregistrés sous 1. Il faut cependant souligner que les locuteurs médiévaux seraient seuls capables de nous dire quels étaient les sens de entor. Comme ce test ne peut se faire, notre seul moyen de parvenir à de nouvelles connaissances reste l'analyse des textes qui nous ont été transmis.

3. Extension probable du sens «dans l'entourage de»

La relation hiérarchique qu'il y avait entre le chef et ses subordonnés, son entourage, autrement dit, peut faire penser à celle qu'il y a de nos jours entre un patron et ses employés. Il y avait pourtant des différences importantes. La relation médiévale reflétait l'institution féodale de protection et de secours réciproques. Cette institution avait l'avantage d'absorber et d'occuper des gens qui, sans cela, auraient eu de la peine à trouver une place dans la société: parents et amis pauvres, vassaux non fieffés, etc. A ce point de vue, on peut dire qu'elle était plus efficace que le système moderne qui ne prend en charge les citoyens que par voie d'emplois économiquement bien motivés. On trouve cependant, pour revenir à entor, des cas où la relation entre chef et subordonné paraît se rapprocher de celle qu'il y a entre un employeur et son employé. Dans (44), dixième et dernier exemple que nous avons tiré de L'Escoufle (vv. 7114-7117), le chef des fauconniers - les CS il et je des vers 7114 et 7117 – qui sert le comte de Saint-Gilles – le CR tonique vos du vers 7115 – est en train d'exprimer sa grande surprise au sujet d'un événement fort inattendu:

(44) Sire, fait il, j'ai bien esté (v. 7114)

Entor vos .vii. ans et demi, (v. 7115)

N'onques mais, par l'ame de mi,
Ce ne vi que j'ai hui veü... (v. 7117)

Le chef des fauconniers, devons-nous le considérer comme un employé ou comme une personne faisant partie de l'entourage du comte? Il s'agit probablement toujours de l'entourage. Il semble en effet que les chefs de la domesticité aient été de l'entourage des personnages haut placés qu'ils servaient⁽⁴⁴⁾. Que dire alors de l'exemple suivant, qui provient de *Guillaume d'Angleterre* (*Guillaume d'Angleterre* (*Guillaume*

(45) Soiez am paiz, si remenez

Antour moi, et si aprenez

A gaaignier si con je fis.

(v. 1573)

(v. 1574)

Celui qui prononce ces paroles est Goncelin, le marchand qui a sauvé du loup et, ensuite, élevé un des deux fils de Guillaume d'Angleterre, Lovel - le sujet des impératifs Soiez, remenez et aprenez aux vers 1573 et 1574. Lovel s'apprêtant à le quitter, son sauveur et bienfaiteur essaie de le retenir en lui proposant d'apprendre le métier de marchand. Si Lovel reste, il sera l'apprenti de Goncelin, il travaillera pour lui et, peut-on sans doute ajouter, il sera abrité et nourri par lui, vivant ainsi dans l'intimité de sa famille. Étant donné la relation hiérarchique entre les deux ainsi que l'interdépendance qui naît de cet échange de services, on voudrait peut-être, au vers 1574, traduire Antour par «dans l'entourage de». Mais est-il vraiment question d'entourage ici? La proposition de Goncelin n'évoque-t-elle pas plutôt un rapport entre patron et employé? Aussi nous demandons-nous si, dans (45), il ne vaut pas mieux traduire la préposition par «au service de». Ce sens, s'il y a lieu d'en faire état, serait ainsi issu du sens «dans l'entourage de». Signalons aussi que Goncelin, qui de sa profession est donc marchand, est également appelé vilein dans le poème (par exemple, aux vers 1455, 1476, 1507 et 1561). C'est un peu étonnant, car un marchand appartenait normalement à la bourgeoisie. Mais peutêtre Goncelin était-il vraiment bourgeois et l'auteur a-t-il voulu dire par vilein seulement que Goncelin était roturier (tandis que Lovel, son protégé, était de famille royale)(45). Nous avons déjà fait remarquer que le déterminant de entor se rapporte peu souvent à des bourgeois. Le seul exemple que nous en ayons enregistré, à part celui-ci, se retrouve dans (28) ci-dessus. Selon notre façon de voir les choses, les deux occurrences de entor qui suivent, et qui proviennent de la même entrée du Gdf., t. 3, signifient probablement aussi «au service de».

- (46) Il est ordené et acordé que nule persone dudit mestier ne puist ouvrer *entor home estrange*
- (47) tant comme il puist trouver a ouvrer entour home du mestier.

A leur tour, ces occurrences ont été fournies par Le Livre des mestiers d'Étienne Boileau⁽⁴⁶⁾. Le Gdf. traduit ici entor (entour) par «chez». La prépo-

⁽⁴⁴⁾ Cf. Duby, op. cit., in Duby, op. cit., pp. 293-294.

⁽⁴⁵⁾ L'article vilain du Gdf., t. 10, traduit par «paysan», «roturier».

⁽⁴⁶⁾ Selon Levy, op. cit., p. 22, *Le Livre des mestiers* remonte à 1271. Il tombe ainsi dans la période que nous étudions, les XII^e et XIII^e siècles.

sition signifierait donc, en précisant le sens de *chez*, vu qu'il est question de travailler *(ouvrer)*, «dans le local professionnel de»⁽⁴⁷⁾. C'est cependant là une interprétation que nous avons du mal à accepter et qui ne cadre pas avec ce que nous avons appris sur *entor* dans ce qui précède. La hiérarchie et l'interdépendance qu'il a dû y avoir entre l'ouvrier et son maître peuvent, d'une façon plus naturelle, faire pencher pour le sens «dans l'entourage de». Or, vu que le style sec et juridique du texte tel qu'il est présenté par le Gdf. ne fait guère penser à l'entourage du maître, nous préférons traduire par «au service de». En plus, le verbe, *ouvrer*, parle en faveur d'une telle interprétation (on ne travaille guère dans l'entourage de quelqu'un). Dans (46-47), nous croyons pouvoir conclure avec plus de certitude que dans (45) que *entor* signifie «au service de». Une certaine prudence s'impose cependant en ce qui concerne ce sens comme du reste pour le sens «dans l'entourage de», étant donné que la sémantique de *entor* ne se laisse pas vérifier auprès de sujets parlants.

4. La locution prépositive d'entor

Comme *entor* se combine parfois avec l'élément *de*, formant ainsi la locution prépositive *d'entor*, et que celle-ci semble bien avoir des sens correpondant à ceux que nous avons analysés ci-dessus, nous allons brièvement étudier les quatre occurrences de *d'entor* que nos textes nous ont fournies⁽⁴⁸⁾. Dans (48), autre exemple que nous avons tiré de *La Vie de Sainte Elysabel* de Rutebeuf, on lit (vv. 1351-1354):

(48) Mestre Corras moult la tentoit; Por ce que plus la tormentoit, Li ostoit *d'entor li* la gent (v. 1353) Dont plus li estoit bel et gent.

Les CR atones *la* et *li* des quatre vers cités et le CR tonique *li* du vers 1353 ont pour référent Elysabel. Quant au nom propre *Corras*, nous renvoyons le lecteur à notre note 23 ci-dessus. Dans (48), la locution prépositive *d'entor* semble correspondre sémantiquement aux attestations de *entor* que nous

⁽⁴⁷⁾ La préposition *chez* peut, comme la préposition médiévale *chiés*, avoir le sens «dans le local professionnel de». De même, *de chez* peut signifier «du local professionnel de». Voir Lagerqvist, *op. cit.*, pp. 14-15, 20 et 195-197.

⁽⁴⁸⁾ Nous n'avons pas tenu compte sous 4. de *d'entor* faisant partie de l'expression *cil* (*ceus*) *d'entor* que nous avons attestée dans les exemples (28-30) ci-dessus, l'élément de n'y ayant pas la même fonction que dans les exemples (48-51). Dans *cil* (*ceus*) *d'entor*, *d'entor* n'est pas une locution prépositive, *de* n'étant qu'un ligament qui joint *cil* (*ceus*) à *entor* et qui remplace le relatif et le verbe de la locution pleine *cil* (*ceus*) *qui sont* (*estoient*, etc.) *entor*. Cf. notre ouvrage précité, p. 21, pour un raisonnement analogue en ce qui concerne *de chez* en français moderne.

avons répertoriées sous 1. Nous la traduisons donc par « de l'entourage de » et le vers 1353 entier par «il lui enleva de son entourage les gens (qui...)». Également dans (49), nous avons opté pour la traduction «de l'entourage de». Cet exemple provient de *Mort Artu* (73: 1-4), et, comme c'est souvent, à partir d'une certaine date, le cas des textes en ancien français, le CR tonique *lui* qui détermine *d'entor* y a été mis pour *li*. Voir à ce sujet notre note 18.

(49) Einsi se complaint la reïne et dolouse et se blasme et honnist de son fet, de ce que ele deüst amer et tenir chier seur touz homes celui qu'ele a chacié et eslongnié d'entor lui.

L'exemple (50), qui provient de *Queste* (232: 7-16), est, en ce qui concerne *d'entor*, au point de vue sémantique, d'un abord plus difficile que les deux exemples qui précèdent. Il s'apparente, comme on le verra, à ceux que nous avons enregistrés sous 2., notamment à (35-36). Le comte Hernoux veut, à cause de leur mauvaise conduite, chasser ses trois fils de son château.

(50) De cest chastel ou nos sommes orendroit estoit sires li quens Hernolx or a un an. Si avoit trois filz... et une fille... Et cil troi frere amoient lor seror de si tres fole amor que il en eschauferent outre mesure, tant qu'il jurent a li et la despucelerent; et por ce que ele fu si hardie que ele s'en osa clamer a son pere, l'ocistrent. Et quant li quens vit cele desloiauté, si les volt chacier d'entor soi...

S'agit-il, dans *d'entor soi*, d'éloigner les garçons «de son logis» ou «de son entourage»? On se rappelle que, dans (35-36), il était également question de scènes familiales, ce qui pouvait faire pencher pour le sens «au logis de». Or, même si, dans (50), le milieu où se déroule l'action ainsi que les relations de parenté sont des arguments qui parlent pour une telle interprétation, nous préférons la deuxième alternative et traduisons *d'entor* par «de l'entourage de». La famille proche d'un seigneur – ou, au reste, d'un bourgeois – était son entourage intime, lequel portait sans doute la marque de la hiérarchie et de l'interdépendance féodales comme le reste de l'entourage. On se souvient que nous avons fait des observations pareilles en commentant l'exemple (36) cidessus. Nous revenons finalement à l'article *entor* du Gdf, t. 3. Nous en avons tiré l'exemple suivant, que, à son tour, le grand lexicographe a emprunté au *Livre des mestiers* et qui fait pendant à (46-47) ci-dessus:

(51) Et se il avenoit que li aprentiz s'en fouist *d'entour son mestre*, li mestres l'atendroit un an sanz aprentif prendre.

Dans le Gdf., cet exemple se retrouve, comme (46-47), sous le sens «chez». Cela veut dire que le Gdf. traduit *d'entour* par «de chez», locution prépositive qui, en l'occurrence, plus précisément, devrait signifier «du logis de» ou «du local professionnel de» (cf. notre commentaire sur les exemples (46-47) ci-dessus et voir notre note 47). Nous rejetons cependant ces interprétations,

car, dans (51), d'entour doit signifier «du service de» de même que, dans les deux autres exemples qui proviennent du Livre des mestiers, entor (entour) a probablement le sens «au service de». Nous pensons que, dans (51) comme dans (46-47), il n'est guère question de l'entourage du maître mais plutôt du rapport entre patron et ouvrier, du contrat de travail, oral ou écrit, passé entre eux.

5. Conclusion

Quelques remarques finales s'imposent. Nous avons vu dans ce qui précède que le déterminant de entor préposition se réfère dans tous nos exemples à une personne, et que cette personne est dans la plupart des cas de famille royale ou noble, moins souvent d'extraction bourgeoise. On constate aussi que son déterminant est le plus souvent un pronom personnel. En effet, à nos 44 attestations de entor préposition répertoriées sous 1., 2. et 3., correspondent 36 pronoms personnels, mais rien que huit noms, dont un seul nom propre (l'exemple (24))⁽⁴⁹⁾. Une proportion semblable caractérise la répartition des déterminants de d'entor. Si nous avons quatre occurrences de d'entor, il n'y a qu'un seul déterminant nominal, alors que trois déterminants sont des pronoms personnels. En tout, nos exemples ne nous ont donc fourni que neuf déterminants nominaux. Nous ne croyons cependant pas que cette prépondérance des pronoms personnels reflète un comportement syntaxique de entor ou de d'entor⁽⁵⁰⁾. Il est, selon nous, plus probable que la répartition des deux types de déterminants est en rapport avec la forme du discours. Des neuf déterminants nominaux, sept apparaissent dans des œuvres en prose (Conquête, (27); Merlin, (5); Mort Artu, (1); Le Livre des mestiers, (46-47) et (51); Queste, (24)), et les deux autres dans une œuvre rédigée en alexandrins, un vers long (Rou, (17-18))⁽⁵¹⁾. Dans le vers octosyllabique, d'autre part, aucun nom ne figure comme déterminant. Étant donné que entor et d'entor se composent déjà de deux syllabes, un déterminant qui était long, comme l'est souvent un nom, y était sans doute encombrant et rendait difficile la composition des œuvres. Par contre, des pronoms personnels toniques comme moi, lui, li, vos, eus n'ont qu'une seule syllabe et n'en forment que trois avec entor ou d'entor déterminé de syntagme.

⁽⁴⁹⁾ Le chiffre 44 comprend toutes les occurrences de *entor* enregistrées sous 1., 2. et 3., à l'exception de celles des exemples (29-30), où *entor* est adverbe, et (34), où, probablement, *entor* ne reflète pas les sens que nous examinons ici.

⁽⁵⁰⁾ Ce n'est pas sans cause que nous soulevons cette question. Notre étude de la préposition *chiés* a montré que celle-ci n'est en principe compatible qu'avec des déterminants nominaux. Voir notre ouvrage précité, notamment pp. 66-68 et 81-91.

⁽⁵¹⁾ Voir pour les vers considérés comme longs ou courts dans la versification française W. Th. Elwert, *Traité de versification française des origines à nos jours*, pp. 123-131.

Quant à son verbe, *entor* préposition semble, d'après les exemples cités sous 1., 2. et 3., avoir une prédilection pour *être* (les exemples (5), (9), (16), (19-27), (33), (35) et (42-44)), *remanoir* (les exemples (4), (6), (10) et (45)), *atraire* (les exemples (2), (8) et (38)) et *avoir* personnel ou impersonnel (les exemples (11-14) et (17)). Le verbe peut exprimer le repos comme *être*, *remanoir*, *avoir*, *demorer* (l'exemple (1)), *manoir* (l'exemple (32)) et *sejorner* (l'exemple (37)), ou le mouvement comme *atraire*, *soi en revenir* (l'exemple (39)) et *metre* (les exemples (7) et (15)). Le verbe des SP introduits par *d'entor* marque, dans nos exemples sous 4., à la fois le mouvement et l'éloignement: *oster* (48), *chacier* et *esloignier* (49), *chacier* (50) et soi en *fuir* (51).

Les œuvres littéraires auxquelles nous avons emprunté nos exemples datent, comme nous l'avons signalé au début de cet article, des XIIe et XIIIe siècles. Le XIIIe est cependant mieux représenté que le XIIe pour ce qui est du nombre d'œuvres où nous avons attesté entor préposition et adverbe et, surtout, en ce qui concerne le nombre d'occurrences fourni. Quant à nos quatre occurrences de la locution prépositive d'entor, elles proviennent toutes d'œuvres du XIIIe. Pour ce qui est de entor préposition et adverbe, dont nous avons en tout 46 occurrences, rien que dix ont été fournies par nos œuvres datant du XIIe siècle, à savoir Aspremont, Eracle, Érec, Guillaume d'Angl., Fresne, Rou et Yvain. D'autre part, les œuvres du XIIIe, Barisel, Berte, Conquête, Le Dit de Sainte Église, L'Escoufle, D'Estormi, Merlin, Mort Artu, Queste et La Vie de Sainte Elysabel, nous en ont apporté 36(52). Cette situation s'explique sans doute, du moins partiellement, par le fait que, parmi les œuvres du XIIIe, il y en a quatre qui sont à la fois longues et en prose (Merlin, Mort Artu, Queste et Conquête). Celles-ci, notamment Mort Artu et Queste, alourdissent le bilan en faveur de ce siècle avec leurs 16 occurrences de entor préposition (les exemples (1-6), (19-27) et (35)). Et sur ces 16 occurrences, il y en a, comme on l'a vu, neuf, fournies par les exemples (19-27), qui font partie de la locution cil (ceus, etc.) qui entor lui, etc. sont, etc.

On s'aperçoit aussi que les œuvres en question appartiennent à des genres divers, chronique, roman courtois, chanson de geste ou fabliau, que, dans la mesure où elles ne sont pas anonymes, elles ont été composées par des auteurs différents et que, en conséquence, l'usage de *entor* et de *d'entor*, avec les sens que nous avons étudiés ici, ne paraît être le propre d'aucun genre ni d'aucun idiolecte. Il ressort cependant de ce qui précède que *L'Escoufle* a été une source particulièrement riche en occurrences de *entor* préposition. Or, si nous

⁽⁵²⁾ A l'exception du fabliau *D'Estormi*, que nous avons daté à l'aide de l'Introduction de l'édition de Ph. Ménard, p. 12, c'est l'ouvrage précité de Levy qui nous a fourni la datation des œuvres. – En comptant avec 46 occurrences de *entor* préposition et de *entor* adverbe, nous n'avons pas, pour la raison indiquée dans notre note 49 cidessus, fait état de l'occurrence fournie par (34).

y avons attesté *entor* dix fois, ce ne semble être qu'un hasard. Dans un autre roman de Jean Renart, Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, ni entor ni d'entor n'apparaissent avec les sens qui nous intéressent. Quant à l'origine géographique des auteurs, on croit savoir, par exemple, que Jean Renart était d'origine picarde, que Chrétien était Champenois, que Marie de France était originaire de l'Île-de-France, quoiqu'elle ait écrit en anglo-normand, que Wace était né dans l'île de Jersey, autrement dit, dans le domaine normand, et qu'Adenet le Roi était Wallon⁽⁵³⁾. Pour ce qui est des œuvres anonymes de notre corpus, leur langue n'a pas toujours de traits dialectaux particuliers. La conséquence en est qu'il est souvent difficile de leur assigner une région ou un lieu d'origine précis. C'est le cas de Mort Artu, de Queste et de Merlin⁽⁵⁴⁾. Par contre, il semble que la région de laquelle provient Aspremont soit la partie la plus occidentale de la Picardie (voir notre note 41 ci-dessus). De toute façon, nous croyons avoir déjà suffisamment montré qu'on ne saurait guère attribuer entor ou d'entor ayant les sens que nous venons d'étudier à une région particulière de la France médiévale. Il faut plutôt conclure qu'ils faisaient partie du fonds commun de la langue littéraire de l'époque.

En analysant ci-dessus *entor* au point de vue sémantique, nous sommes arrivé à la conclusion que, selon toute probabilité, il y a lieu de faire état, pour la préposition d'un sens «dans l'entourage de», pour l'adverbe, d'un sens «dans l'entourage». Nous avons également mis en doute l'affirmation des lexicographes comme quoi *entor* peut signifier «au logis de», croyant, dans les exemples concernés, avoir toujours affaire au sens «dans l'entourage de». Finalement, nous avons supposé l'existence d'un sens «au service de». Cette analyse sémantique peut se résumer et se reformuler comme le montre le Tableau 1. Les dénominateurs communs et constants des sens que nous avons étudiés sont *hiérarchie* et *interdépendance*, auxquels viennent s'ajouter un des éléments interchangeables *entourage*, *logis*? et *service* pour former les sens «dans l'entourage de», «au logis de»? et «au service de». Quant à l'interdépendance, elle est le plus souvent implicite dans nos exemples et ne ressort qu'après une analyse sémantique approfondie⁽⁵⁵⁾.

⁽⁵³⁾ Voir pour l'origine de Jean Renart, de Marie de France, d'Adenet le Roi et de Wace les Introductions des éditions que nous suivons de *L'Escoufle* (p. XXXIII), des *Lais* (pp. VII-VIII), de *Berte* (p. 20), et de *Rou* (t. 3, p. 15). Quant à l'origine de Chrétien, voir S. Hofer, *Chrétien de Troyes. Leben und Werke des altfranzösischen Epikers*, p. 40.

⁽⁵⁴⁾ Précisons qu'A. Micha trouve au manuscrit de *Merlin* qu'il a édité, le ms. *A*, un certain nombre de traits dialectaux de l'Est et du Nord. Voir l'Introduction de *Merlin*, pp. LVII-LXXIV.

⁽⁵⁵⁾ Certains linguistes, notamment ceux qui ont des vues universalistes du langage humain, diraient peut-être que nos facteurs constants sont extérieurs au signe, qu'ils naissent seulement par référence à l'entourage. La manière dont Rutebeuf manie

Tableau 1.

Description sémantique de entor

<u>Facteurs constants</u> + <u>Facteur variable</u> => <u>Sens</u>

Hiérarchie 1. entourage 1. «dans l'entourage de»

Interdépendance 2. logis? 2. «au logis de»? 3. service 3. «au service de»

Nous avons voulu montrer, en en donnant un exemple concret, que même un mot grammatical peut subir l'influence des mœurs et du milieu où l'on s'en sert et être modelé sémantiquement d'après ce que ceux-ci demandent. Ce qui distingue entor préposition de la locution prépositive autour de du français moderne relève justement du milieu médiéval où il était utilisé et des mœurs qui y régnaient. Si nos conclusions sont correctes en ce qui concerne entor préposition, on se rend compte que l'influence des mœurs et du milieu sur le contenu d'un signe peut aller très loin. D'autre part, si entor a subi cette influence, cela s'explique probablement en partie par le fait que entor était à la fois adverbe et préposition dans l'ancien français, et que, partant, il appartenait aussi bien au groupe des mots lexicaux qu'à celui des mots grammaticaux. Il faut sans doute tenir compte aussi de la sémantique de entor préposition. Dans l'ancienne langue, entor préposition a dû avoir une charge sémantique relativement riche, à l'instar de chiés, lez, joste, par exemple, mais contrairement aux prépositions a, de et en, lesquelles étaient sans doute, comme les prépositions correspondantes du français moderne, incolores, pour utiliser le terme mis à la mode par E. Spang-Hansen⁽⁵⁶⁾. Entor préposition se rapprochait ainsi sémantiquement des mots lexicaux, ce qui a également dû contribuer à rendre son contenu susceptible de modifications.

Stockholm.

Hans LAGERQVIST

Bibliographie

1. Œuvres en ancien français

Figurent ici seulement les œuvres qui sont mentionnées ou discutées dans cet article. Quant à notre corpus entier, voir la note 16 ci-dessus.

1.1. Œuvres attribuées

Adenet le Roi, *Berte as grans piés*, édition critique publiée par Albert Henry, Genève 1982 (Droz) (= *Berte*).

entor dans (40) montre, au contraire, que les facteurs hiérarchie et interdépendance sont inhérents au signe, sinon la préposition ne se prêterait pas à des emplois à effet stylistique.

⁽⁵⁶⁾ Voir son ouvrage bien connu Les prépositions incolores du français moderne.

- Chrétien de Troyes, *Guillaume d'Angleterre*, publié par A. J. Holden, Genève 1988 (Droz) (= *Guillaume d'Angl.*).
- Érec et Énide, publié par Mario Roques, Paris 1953 (C.F.M.A. 80) (= Érec).
- Le Chevalier au Lion (Yvain), publié par Mario Roques, Paris 1982 (C.F.M.A. 89) (= Yvain).
- Gautier d'Arras, Eracle, publié par Guy Raynaud de Lage, Paris 1976 (C.F.M.A. 102).
- Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose*, t. I, publié par Félix Lecoy, Paris 1973 (C.F.M.A. 92).
- Jean Renart, L'Escoufle, roman d'aventure, publié par F. Sweetser, Paris Genève 1974 (Droz).
- Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole, publié par Félix Lecoy, Paris 1979 (C.F.M.A. 91).
- Marie de France, Fresne, in Les Lais, publiés par Jean Rychner, Paris 1966 (C.F.M.A. 93).
- Robert de Boron, *Merlin*, roman du XIIIe siècle, publié par Alexandre Micha, Genève 1979 (Droz).
- [Rutebeuf,] Œuvres complètes de Rutebeuf, publiées par Edmond Faral et Julia Bastin, 2 vol., Paris 1959-1960.
- Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, publiée par Edmond Faral, 2 vol., Paris 1972³ (= *Conquête*).
- [Wace,] Le Roman de Rou de Wace, publié par A. J. Holden, 3 vol., Paris 1970-1973 (S.A.T.F.) (= Rou).

1.2. Œuvres anonymes

- La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XIIe siècle, publiée par Louis Brandin, Paris 1970² (C.F.M.A. 19 et 25) (= Aspremont).
- La Chanson de Roland, publiée par C. Segre (traduite de l'italien par Madeleine Tyssens), 2 vol., Genève 1989 (nouvelle édition revue; Droz) (= Roland).
- Le Chevalier au Barisel, conte pieux du XIIIe siècle, publié par Félix Lecoy, Paris 1984 (C.F.M.A. 82) (= Barisel).
- D'Estormi, in Fabliaux français du Moyen Age, publiés par Philippe Ménard, t. I, Genève 1979 (Droz).
- La Mort le Roi Artu, roman du XIII^e siècle, publié par Jean Frappier, Genève Paris 1964³ (Droz) (= Mort Artu).
- La Passion du Christ (= Passion), voir ci-dessous Avalle, D'A. S.
- La Queste del Saint Graal, roman du XIII^e siècle, publié par Albert Pauphilet, Paris 1984² (C.F.M.A. 33) (= Queste).

2. Ouvrages consultés

Arnauld, A., et Lancelot, C., Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, suivie 1º de la partie de la logique de P.-R. qui traite des propositions; 2º des remarques de Duclos, de l'Académie française; 3º du supplément à la grammaire générale de P.-R., par l'Abbé Fromant, et publiée sur la meilleure édition originale. Avec une introduction historique par M. A. Bailly, Genève 1993 (Slatkine Reprints).

- Avalle, D'A. S., Cultura e lingua francese delle origini nella «Passion» di Clermont-Ferrand, Milano - Napoli 1962.
- Bally, Ch., Linguistique générale et linguistique française, Berne 19442.
- Bloch, M., La société féodale, 2 vol., Paris 1939-1940.
- Bynon, Th., *Historical Linguistics*, Cambridge New York Melbourne 1986 (Cambridge University Press).
- Duby, G., Les féodaux, in Duby, G. (éd.), *Histoire de la France. Naissance d'une nation. Des origines à 1348*, Paris 1994 (Larousse).
- Elwert, W. Th., *Traité de versification française des origines à nos jours*, Paris 1965 (Klincksieck. Série «Bibliothèque française et romane»).
- Fossier, R., La société médiévale, Paris 1991 (Armand Colin).
- Fouché, P., Phonétique historique du français, Paris 1952-1961 (Klincksieck).
- Gaffiot, F., Dictionnaire illustré latin-français, Paris 1934 (Hachette).
- Gamillscheg, E., Historische französische Syntax, Tübingen 1957.
- Godefroy, F., Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle, 10 vol., Paris 1881-1902 (= Gdf.).
- Goody, J., et Watt, I., The Consequences of Literacy, in Giglioli, P. P. (éd.), *Language and Social Context*, London New York Victoria Toronto Auckland 1990 (Penguin Books).
- Gossen, C. Th., Grammaire de l'ancien picard, Paris 1976 (réimpression).
- Grevisse, M., *Le bon usage*, douzième édition refondue par A. Goosse, Paris Gembloux 1986.
- Guiraud, P., L'ancien français, Paris 19683 (P.U.F. Série «Que sais-je?» 1056).
- Hofer, S., Chrétien de Troyes. Leben und Werke des altfranzösischen Epikers, Graz Köln 1954.
- La Chaussée, F. de, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, Paris 1989 (Klincksieck. Série «Bibliothèque française et romane»).
- Lagerqvist, H., La préposition chiés en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des X^e, XI^e, XII^e et XIII^e siècles (Studia Romanica Upsaliensia 51).
- Levy, R., Chronologie approximative de la littérature française du moyen âge, Tübingen 1957 (Niemeyer).
- Martinich, A. P. (éd.), Philosophy of Language, New York 1990 (Oxford University Press).
- Meillet, A., *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, preface by George C. Buck, Alabama 1966² (University of Alabama Press).
- Moignet, G., Grammaire de l'ancien français, Paris 1984³ (Klincksieck).
- Pottier, B., Linguistique générale. Théorie et description, Paris 1985² (Klincksieck).
- Sémantique générale, Paris 1992 (P.U.F.).

- Riegel, M., Pellat, J.-C., et Rioul, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris 1994 (P.U.F.).
- Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris 1985.
- Rousseau, J.-J., Essai sur l'origine des langues où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale. Suivi de Lettres sur la musique française et Examen de deux principes avancés par M. Rameau. Introduction, notes, bibliographie et chronologie par C. Kintzler, Paris 1993 (GF-Flammarion 682).
- Spang-Hansen, E., Les prépositions incolores du français moderne, Copenhague 1963.
- Tobler, A., et Lommatzsch, E., Altfranzösisches Wörterbuch, Berlin 1925- (= TL).
- Togeby, K., Précis historique de grammaire française, Odense 19792.
- Väänänen, V., *Introduction au latin vulgaire*, Paris 1981³ (Klincksieck. Série «Bibliothèque française et romane»).
- Wartburg, W. von, Französisches etymologisches Wörterbuch, Bâle 1922- (= FEW).
- Zink, G., Morphologie du français médiéval, Paris 1989 (P.U.F.).